



Pers-Jussy



Demi-journée citoyenne à Pers-Jussy

Revue Communale - Édition 2017

Le mot de la Commission Communication

La revue communale cultive une relation très privilégiée entre la municipalité, les écoles, les associations et l'ensemble des citoyens de notre village.

À l'heure d'Internet et des réseaux sociaux, elle reste un formidable outil de communication apprécié de tous, qui permet à chacun de se replonger dans les orientations prises par la municipalité, les animations menées au sein des écoles, et l'ensemble des manifestations organisées par les associations.

Nous exprimons un grand merci à tous ceux qui donnent de leur temps pour la commune, aux associations, aux bénévoles; nous souhaitons que ce mouvement continue, et même s'amplifie pour le bien-vivre de notre village. Nous avons tous conscience de vivre dans un monde en pleine mutation, mais cette dernière ne doit pas s'accomplir dans l'égoïsme et le repli sur soi, mais plutôt s'appuyer sur des notions de partage.

C'est un réel plaisir pour nous de vous souhaiter, à toutes et à tous, une excellente lecture et également une bonne et heureuse année 2017!

La commission communication

Sommaire

VIE MUNICIPALE

- 4-5 Budget 2016
- 6-7 Commission urbanisme
- 8-9 Commission bâtiments
- 10-11 Commission voirie - réseaux
- 11 Commission scolaire
- 12-14 École du chef-lieu
- 14 École des Roguet
- 15 Service Enfance Jeunesse

VIE ASSOCIATIVE

- 16-17 Cantine Scolaire
- 17 ASCEPJ
- 18 APE
- 19 Fa Si La Musique
- 20 Pers-Jussy Danse
- 21 Dokkodo Self-Défense
- 22 Gym de Pers-Jussy
- 23 Pixel d'Argent
- 24 Chorale Arc-en-Ciel
- 25 Club des Saveurs
- 26-27 Au petit bonheur
- 28-29 Comité des Fêtes
- 30 Don du sang
- 31 ADMR Les Tourelles
- 31 Pers-Jussy Vélo
- 32 La Liane France-Afrique
- 33 ANSMFIS
- 34 Groupe Vocal « Faits-Divers »
- 35 Les amis de Pers-Jussy
- 36-37 Bibliothèque

Édito du Maire

L'année 2017 sera une année importante pour la France qui connaîtra son nouveau Président de la République et le renouvellement de l'assemblée nationale.

Dans une société très médiatisée qui impose des évolutions rapides tout en laissant une large place à un populisme exacerbé, certains de nos concitoyens pourraient être tentés par les extrêmes, qui prônent le repli sur soi, le rejet de l'autre et la fermeture de nos frontières.

Bien-sûr, nous sommes tous préoccupés par un avenir qui peut nous paraître parfois incertain, dans un monde rongé par le chômage, la pauvreté, l'incertitude du lendemain, les conflits meurtriers et les attentats terroristes... Mais sachons aussi faire preuve de discernement avant de déposer notre bulletin dans l'urne.

Nous pouvons aussi nous dire que l'avenir nous appartient, qu'il est de notre devoir de relever les défis du futur, et qu'il est surtout de notre devoir de faire confiance à la jeunesse de notre pays, que nous avons l'obligation morale de former, pour lui permettre de s'insérer dans un tissu économique de plus en plus exigeant.

La société idéale n'existe pas, et nous devons tous apporter notre pierre à l'édifice pour tendre vers cet imaginaire trop souvent conforme à nos attentes personnelles.

Sachons faire preuve d'optimisme en étant un acteur et non un spectateur résigné. Surtout n'attendons pas tout d'une société qui ne peut avancer sans les femmes et les hommes qui sont le fondement même d'un développement réfléchi et harmonieux pour les générations à venir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2017.



Votre Maire
Louis Favre

VIE ASSOCIATIVE

- 37 UDC-AFN
- 38-39 US Pers-Jussy
- 40 Ski-Club
- 41 La Persjussienne

ÉTAT CIVIL

- 51 État civil
- 52 Hommages

ANNÉE 2016

- 42 Vœux du Maire
- 42 Vœux au personnel communal
- 43 Les vergers de Pers-Jussy
- 43 Ball-Trap
- 43 Remise des livres au CM2
- 44 Sortie découverte du Marais de Marjolin
- 44 Prévention routière
- 45 Accueil des enseignants
- 45 Inauguration de la micro-crèche
- 46-48 Les activités du CCAS
- 49 Les commémorations
- 50 Histoire

INFOS PRATIQUES

- 53 Calendrier des Manifestations 2017
- 54-55 Infos pratiques
- 56-57 Les entreprises de Pers-Jussy
- 58-59 Règlement intérieur des salles communales

Budget 2016

Fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	673 600,00 €
Achats prestation de services	8 500,00 €
Eau et assainissement	12 000,00 €
Énergie - Électricité	57 000,00 €
Combustibles	60 000,00 €
Carburants	7 000,00 €
Alimentation	5 000,00 €
Produits de traitement	8 000,00 €
Autres fournitures (non stockées)	900,00 €
Fournitures d'entretien	9 000,00 €
Fournitures de petit équipement	12 000,00 €
Fournitures de voirie	5 000,00 €
Vêtements de travail	1 000,00 €
Fournitures administratives	6 500,00 €
Livres, disques... (médiathèque)	2 600,00 €
Fournitures scolaires	20 000,00 €
Autres matières et fournitures	5 000,00 €
Locations mobilières	8 700,00 €
Charges locatives et copropriété	1 500,00 €
Entretien terrains	30 000,00 €
Entretien, réparations bât. publics	70 000,00 €
Entretien, réparations autres bât.	1 000,00 €
Entretien, réparations voiries	74 000,00 €
Entretien, réparations réseaux	1 000,00 €
Entretien bois et forêts	10 500,00 €
Entretien matériel roulant	10 000,00 €
Entretien autres biens mobiliers	10 000,00 €
Maintenance	26 000,00 €
Assurance multirisques	27 000,00 €
Études et recherches	3 100,00 €
Doc. générale et technique	3 500,00 €
Vers. à des organismes de formation	3 300,00 €
Autres frais divers	20 500,00 €
Indemn. aux comptables et régisseurs	1 400,00 €
Honoraires	10 000,00 €

Frais d'actes et de contentieux	4 000,00 €
Divers	1 000,00 €
Annonces et insertions	1 000,00 €
Fêtes et cérémonies	9 000,00 €
Catalogues et imprimés	800,00 €
Publications	5 200,00 €
Divers	5 700,00 €
Transports collectifs	2 000,00 €
Missions	500,00 €
Réceptions	200,00 €
Frais d'affranchissement	3 300,00 €
Frais de télécommunications	8 800,00 €
Concours divers (cotisations)	9 100,00 €
Frais de nettoyage des locaux	64 000,00 €
Remb. frais à d'autres organismes	11 800,00 €
Autres services extérieurs	6 000,00 €
Taxes foncières	10 000,00 €
Autres impôts locaux	200,00 €

Charges de personnel	753 600,00 €
Autre personnel extérieur	2 000,00 €
Cotisations versées au FNAL	500,00 €
Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 100,00 €
Autres impôts, taxes sur rémun.	1 400,00 €
Personnel titulaire	335 000,00 €
Personnel non titulaire	160 000,00 €
Emplois d'avenir	20 600,00 €
Cotisations à l'URSSAF	94 000,00 €
Cot. aux caisses de retraites	92 000,00 €
Cotisations aux Assedic	11 100,00 €
Cot. assurance du personnel	18 500,00 €
Cot. aux autres org. sociaux	1 100,00 €
Médecine du travail, pharmacie	1 700,00 €
Autres charges sociales diverses	7 600,00 €

Autres charges	209 450,00 €
Redevance pour licences, logiciels	1 100,00 €
Indemnités	65 000,00 €
Frais de mission	100,00 €
Cotisations retraite	2 700,00 €
Cot. de sécurité sociale - part patron	6 000,00 €
Autres contributions	65 000,00 €
Autres contributions obligatoires	9 500,00 €
Subventions fonct. CCAS	12 000,00 €
Subv. Fonct. Associations, pers. privées	48 050,00 €

Charges financières	164 000,00 €
Intérêts réglés à l'échéance	164 000,00 €

Charges exceptionnelles	2 000,00 €
Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00 €

Atténuations de produits	42 700,00 €
FPIC	42 700,00 €

Dépenses imprévues	1 372,63 €
---------------------------	-------------------

Virement à la section d'inv.	1 480 000,00 €
-------------------------------------	-----------------------

Opérations d'ordre	14 975,00 €
Dot. amort. et prov. immos incorporelles	12 310,00 €
Dot. amort. et prov. Charges à répartir	2 665,00 €

TOTAL 3 341 697,63 €

Recettes

Atténuation de charges	11 000,00 €
Rembt. rémunérations personnel	11 000,00 €

Produits des services	111 530,00 €
Concessions cimetières (produit net)	100,00 €
Redevances funéraires	30,00 €
Redev. occup. domaine public communal	3 400,00 €
Redevances services à caractère loisir	20 000,00 €
Redev. services périscolaires et enseign.	70 000,00 €
Locations diverses (autres qu'immobles)	2 500,00 €
Mise dispo. personnel autres organismes	12 000,00 €
Remb. frais par d'autres redevables	3 500,00 €

Dotations et participations	1 102 291,00 €
Dotation forfaitaire	263 057,00 €
Dot. solidarité rurale	47 714,00 €
Emplois d'avenir	14 000,00 €
Autres participations État	33 800,00 €
Part. budget communautaire	650 000,00 €
Part. autres organismes	12 000,00 €
Compens. perte taxe add. droits mut.	60 000,00 €
Dotation unique comp. spécif. TP	71,00 €
État - Compens. exonérat° TF	8 621,00 €
État - Compens. exonérat° TH	12 038,00 €
Autres attributions et particip.	990,00 €

Autres produits	85 000,00 €
Revenus des immeubles	85 000,00 €

Impôts et taxes	937 150,00 €
Taxes foncières et d'habitations	752 478,00 €
Attribution de compensation	97 972,00 €
Taxes sur les pylônes électriques	21 900,00 €
Taxe conso. finale d'électricité	62 000,00 €
Taxes locales sur la pub. extérieur	2 800,00 €

Produits exceptionnels	2 760,00 €
Mandats annulés (ex. antérieurs)	260,00 €
Produits exceptionnels divers	2 500,00 €

Résultat reporté	1 091 966,63 €
-------------------------	-----------------------

TOTAL 3 341 697,63 €

Commission Urbanisme - 2016

Déclarations préalables accordées

HARIVEL-CORBET Stéphanie Clôture et portail	840 route de Loisinges	CATE Olivier Clôture en panneaux grillagés	40 chemin du Crêtet	ZAHNER Fabienne Réfection terrasse, clôture et abri barbecue	304 chemin de la Côte
PETRUCCI Franck Abri voitures	337 route de Lasnelaz	Les Artisans Bâisseurs Bande publicitaire en clôture	29 impasse des Contamines	PASQUIER Daniel Création d'une serre	2234 route de la Chapelle Rambaud
ACTIS-LOIRAT Anne France Rénovation des ouvrants et barrière de protection	131 chemin de Chatembert	VIEUX-COMBE Guillaume Portail et portillon	580 route de la Collay	GERLIER François Division parcellaire	route du Four
GRUFFAT Roger Création d'un vélux	588 route de Loisinges	ROGUET Jocelyne Remplac. bardage ext. et 2 ouvertures de grange non habitable	167 route de la Crosaz	SZCZESNIAK Laurent Division parcellaire	110 impasse de la Montignière
THOMASSON Mathieu Piscine	947 route de Lasnelaz	BOUILLE Sébastien Pose de fenêtres de toit et sur des ouvertures	20 route du Four	CARON Benoît Extension de la maison	834 route de Loisinges
MOSSE Emmanuel Serre de jardin	500 route du Biollay d'en bas	FRATTINI Jean-Pierre Abri de jardin	223 route de Reignier	SCHIAVI Fabio Long muret et terrasse	759 route du Four
SIDORENKO Marc Abri de jardin	275 route des Vuardes	DELETRAZ Mickaël Piscine hors sol	685 route des Chênes	NAVILLE André Division parcellaire	Route de Chevrier
HERMANN David Garage et clôture sur un muret	188 chemin du Creux du Loup	CARPENTIER Patrice Ouverture par 2 vélux puits de lumière	243 route de Cornier	BENIERE Pierre-Eloi Clôture en grillage	31 route des Fins
BURDIN Olivier Panneaux photovoltaïques	1937 route de la Chapelle Rambaud	ROGUET Stéphane Fermeture d'une loggia	76 chemin de la Côte	BLANC Rémy Entretien toiture et isolation RDC d'un atelier	3972 route d'Arbusigny
MARESE Gérard Démolition d'un escalier et création d'une terrasse	145 chemin de Chatembert	BILLOD Jérémy Clôture, portail, mur en limite	44 chemin du Crêtet	FAVINI Pierre Remplacement d'un abri bois par abri en agglo	625 route des Chênes
DOS SANTOS MARQUES David Création d'une fenêtre en façade	953 route de Lasnelaz	FOUCRAS Mehdi Abri voitures	668 Route des Chênes	PEGUET Gilles Abri voitures ouvert	550 route du Chable
CHECKO Laurent Piscine et abri piscine	720 route du Biollay d'en haut	GIARD Alain Panneaux photovoltaïques	677 route des Chênes	PARENTHOUX Philippe Panneaux photovoltaïques	622 route des Chênes
NALY Françoise Clôture	263 chemin du Crêtet	GRAS Lionel Abri voitures ouvert	906 route de la Croix d'Ornex	MORESE Gérard Réfection du toit et avant-toit	145 chemin de Chatembert
MICHALET Thibaut Pose d'un vélux dans une pièce existante	110 route de la Vilonge	GENTNER Christian Panneaux photovoltaïques	414 route de Loisinges	CLAVEL Estelle Clôture en grillage	1027 route de Lasnelaz
CRITIN Michel Division parcellaire	290 route du Nant Guin	CONSTANTIN Philippe Extension de l'existant	331 chemin du Creux du Loup	BEYNEL Alexandre Rénovation de la toiture et aménag. du reste des combles	467 route de la Crosaz
DUBOUCHET Guy Volière	680 route des Vuardes	LONGCHAMP Julien Véranda	471 route de la Crosaz	SOLER Germain Construction d'un avant-toit et d'une terrasse	794 route de la Croix d'Ornex
CANART Vincent Muret et clôture	1303 route du Four	THOMAS Stéphanie Clôture	399 chemin du Beule	DA RONCH Pierre Ravalement de façade et modifications d'ouvertures	22 route des Chênes
LAVERRIERE Daniel Division parcellaire	353 route des Vuardes	DECOUZON Yann Clôture et portail	48 chemin du Crêtet	PERREARD Alain Pose d'un container maritime pour stationnement d'engins	32 chemin de Montagny
CHENEVARD Sébastien Transformation du bardage bois de l'annexe en crépi	696 route du Vuarapan	MENARD Bruno Toiture sur terrasse	91 route de Cornier	ROGUET Yannick Installations photovoltaïques en intégration au bâti	111 chemin de la Vilonge
ASPORD Christophe Ouverture de 2 fenêtres en façade	825 route de Reignier	BRUCHET Alain Couverture de la terrasse	47 chemin de Champel	AESCHLIMANN Franck Pose d'une fenêtre de toit	62 route de la Croix d'Ornex
SODOLOVNIKOFF Alain Portail	420 route de Lasnelaz	BORNAND Daniel Mur de soutènement	275 route du Vuarapan	MIEUSSET René Bornage de l'indivision Mieusset	9 rue du Vuarapan
MACE Laurent Abri de jardin	470 route de Lasnelaz	BORIANCI Jacques Piscine	1286 route de Crédoz	FOURRIER Benoît Abri de jardin	241 impasse des Granges
LE BOULAIR Rémy Abri de jardin	1299 route du Four	DE VITO Libératore Couverture d'une terrasse	129 route de Loisinges	ANDRIC Nemanja Portail	925 route des Fins
DUPANLOUP Christelle Abri ouvert accolé à la maison	902 route de Reignier	ACTIS-LOIRAT Anne France Démolition d'une terrasse et réfection d'une partie	131 chemin de Chatembert	DUPONT Éric Division de terrain en vue de construire	195 route du Chable
BCEUF David Muret	141 route des Vuardes	GIMBERT Amandine Commune de Pers-Jussy	1963 route de la Roche sur Foron		
LOPES Georges Muret et portail	1135 route de Lasnelaz	Aménagements de locaux pour professions médicales	1825 route de Reignier		



Permis de construire accordés

THIVILLIER Anne-Marie Abri matériel	1570 route d'Arbusigny
BELLONGA Ginette Maison individuelle	857 route de Reignier
JAYR Frédéric Maison individuelle	1630 route d'Arbusigny
CHAUMAZ Fabien Maison individuelle	220 clos Saint Hubert
LAVIROTTE Pierre Réfections diverses dans une ancienne ferme	302 chemin du Beule
BOUSSETA Hicham Maison individuelle	Route de Crédoz
LEBON AM et PETROSSI Julien Maison individuelle	529 ch. de la Pierre à Dieudon
BRIFFOD Élodie Maison individuelle	525 chemin de la Pierre à Dieudon
ERATH Benjamin Maison individuelle	523 chemin de la Pierre à Dieudon

BRIDE et MARTINS OLIVEIRA Bruno Maison individuelle	527 chemin de la Pierre à Dieudon
MENONI Daniel Garage ouvert	1125 route de Crédoz
HAM PERTERSSONN Emil et Sarah Maison individuelle	240 clos Saint Hubert
ELIES Benjamin Maison individuelle	2525 route de la Chapelle Rambaud
MOLLIÈRE Annie Maison individuelle	256 route des Vuardes
SCI LES COURTES Agrandissement du hangar à bus	45 impasse des Contamines
GAUTIER Estelle et TORREIRO Fabien Maison individuelle	345 route du Chable
MARMOUX Alain Extension de la maison	308 route de Chevrier
SANTOLI Salvatore Maison individuelle	chemin des Marais

BONJEAN Jennifer et MOMBOISSE Sébastien Maison individuelle	280 clos Saint Hubert
NEYRAUD Maxime et Muriel Maison individuelle	260 clos Saint Hubert
LESTREZ Romain Maison individuelle	2577 route de la Chapelle Rambaud

Permis de construire modificatifs accordés

BILLOD Jérémy Régularisation d'un sous-sol et mur d'enrochement	44 chemin du Crêtet
HORLAVILLE Yvan Régularisation d'un sous-sol	540 route de la charmille
MOREIRA Norberto Chevrier 2 fenêtres de cave, crépis, et décalage de l'ouverture des combles	route de Chevrier
COUR Julien ETTORI Édith Une fenêtre en moins et couleur façade modifiée	250 route des Vuardes
MOLLIÈRE Annie Modification et déplacement d'ouvertures	256 route des Vuardes

Permis d'aménager accordés

AEGERTER Laurent Aménagement d'un terrain en 3 lots « la Pommeraie »	Route de Jussy
SARL RICE IMMO Subdivision d'un lot en deux et modification de la rétention des eaux pluviales	Clos Saint Hubert

Permis de démolir accordés

Mairie de Pers-Jussy Démolition du bâtiment de la salle paroissiale	284 route de l'Église
--	-----------------------

Certificats d'urbanisme opérationnel accordés

SAFER Rhône Alpes Logement, four à pain et bâtiment agricole à rénover	Ornex
MARMOUX Alain Maison individuelle	route de la Roche sur Foron
GERLIER François Réhabilitation totale d'un vieux corps de ferme	route du Four
DUPONT Kévin BUIX Marine Division parcellaire en vue de construire	route du Chable
TIROZZINI Jean-Pierre et Monique Division d'une parcelle en vue de construire	40 impasse des Tadières
DESBORNES Marie Projet de construction d'une maison sur 1 400 m ²	route de Crédoz



Commission Bâtiments

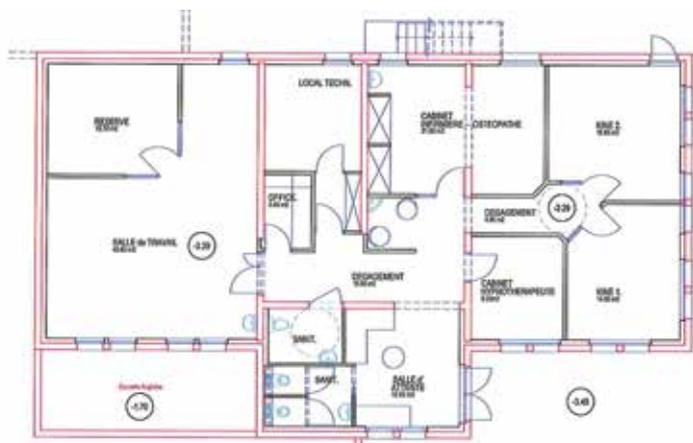
Projet de regroupement des activités paramédicales

Locaux sous occupés, mal adaptés aux différentes activités professionnelles ou associatives, c'est à partir de ce constat que la commune mène un vaste programme de réhabilitation de ses bâtiments communaux.



Ce programme a commencé avec la rénovation du rez-supérieur, de l'ancienne école qui accueille la micro-crèche. Il se poursuit par l'aménagement du rez-de-chaussée pour installer les activités paramédicales dispersées dans le village: kinésithérapeutes, énergéticien, cabinet infirmier, ostéopathe, hypno-thérapeute.

Ce projet, bien accueilli par les différentes professions, leur permettra d'exercer leurs activités dans un environnement plus adapté à leurs attentes et participera à la pérennisation de ces professions si utiles au bien-être de nos concitoyens.



Entretien

Tous les bâtiments communaux nécessitent un entretien régulier afin d'éviter une dégradation trop rapide: travaux de peinture intérieure et extérieure, réfection de sols, etc. Nous profitons de la saison estivale pour effectuer ces travaux.



Cette année:

- peintures murs de trois halls d'entrée du groupe scolaire,
- peintures préau du groupe scolaire,
- peintures murs gymnase côté cour,
- peintures intérieures salle communale,
- changement de cinq velux salle communale,
- changement de vitrines des locaux commerciaux dans l'immeuble La Sauge suite à l'installation et à la réouverture de la boulangerie,
- réalisation de l'arrosage automatique du terrain de foot.



CCA et salle paroissiale

Le bâtiment du centre communal d'animation qui compte environ 1 500 m² de surface, abrite l'école de musique, la bibliothèque et différentes salles réservées aux associations. Le solde du bâtiment inoccupé nécessite une drastique et coûteuse mise aux normes de sécurité. Nous disposons également de l'ancienne salle paroissiale, achetée en 2012, inoccupée et nécessitant une remise en conformité.

En fonction de ces éléments, le conseil municipal et l'architecte urbaniste du CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) ont engagé plusieurs réflexions sur le devenir des bâtiments et le réaménagement du centre bourg.

L'option retenue consiste dans un premier temps à démolir l'ancienne salle paroissiale pour implanter sur le site un bâtiment d'une surface de 300 mètres carrés destiné à l'école de musique ainsi que deux salles réservées à l'Association Éducative.

La deuxième étape sera la construction d'une nouvelle structure en lieu et place du centre communal d'animation, du bâtiment de soins infirmiers, en partenariat avec le bailleur social Halpades. Ce bâtiment disposera de huit logements aidés en étage et le rez-de-chaussée sera réservé aux associations communales.

Le four à pain et l'aire de jeux seront transférés sur les terrains de l'ancien tennis, où seront aménagés quelques places de parking pouvant desservir l'école de musique ainsi qu'un parc paysagé dans un environnement remarquable surplombant la place de l'église.

Ces projets ambitieux entrent dans un objectif d'un développement harmonieux du centre bourg et seront présentés aux habitants au cours d'une réunion publique.



Réouverture de la boulangerie

Le moins que l'on puisse dire c'est que le destin de cette boulangerie est quelque peu singulier.

En effet il y a 20 ans que le « Fournil du Mitron » s'installait à Pers Jussy pour y ouvrir sa première boutique, événement pour notre village qui n'avait plus de boulangerie depuis de nombreuses années. Puis la boutique avait changé de propriétaire et d'enseigne et continué à assurer ce service de proximité si utile aux Perjussiens.

Depuis le mois de février ce commerce était fermé. Après plusieurs péripéties administratives la commune a retrouvé toute latitude pour rechercher un nouvel artisan. Ce fut chose faite au mois de juin et celui-ci a profité de la période d'été pour faire les travaux nécessaires à la réouverture.

Poussez la porte, la boutique vous accueille tous les jours de 6 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30. Celle-ci est fermée les samedis après-midi et dimanches après-midi. Vous y trouverez toute une gamme de pains qui vont de la ficelle, baguette, épis, flûtes, pains spéciaux etc... en passant par la viennoiserie et la pâtisserie. On peut consommer sur place un café, une boisson et acheter la presse locale.

Ce commerce de proximité est très important pour nos habitants et notamment nos aînés. Désormais il appartient à tous les Perjussiens et Perjussiennes ainsi qu'à une large clientèle de faire vivre ce commerce de centre bourg à qui nous souhaitons pleine réussite...

Commission Voirie - Réseaux

En 2016 d'importants travaux de voirie ont été entrepris et sont encore en cours.

Route de Loisinges

Un trottoir a été aménagé sur la route de Loisinges vers la départementale D2 pour sécuriser les deux virages étroits, dangereux et très fréquentés par les piétons notamment les collégiens et lycéens qui empruntent matin et soir les bus scolaires. Dans le même temps l'entrée de la route a été élargie, facilitant ainsi le croisement de deux véhicules.



Création d'un trottoir



Entrée de la route de Loisinges élargie

Passage piétons

Le passage piétons en aval du monument aux morts a fait l'objet d'une réfection, les pavés déchaussés devenaient dangereux pour les deux roues.

Goudronnage de chemins

Des tronçons de route ont été récemment goudronnés au Châble, aux Cornus et aux Roguet pour en faciliter l'entretien et éviter aux riverains de rouler dans des nids-de-poule suite à de nouvelles constructions.

Réseau d'eau potable au Châble

D'importants travaux entrepris par le Syndicat des eaux Rocailles Bellecombe (SRB) ont été réalisés dans le hameau du Châble pour modifier et détourner la colonne d'eau potable.

Réseaux secs Ornex

En partenariat avec EDF et le SYANE les réseaux secs ont également été enfouis dans le hameau d'Ornex avec renforcement et pose d'un transformateur.

Route de Jussy

Après une longue réflexion en partenariat avec les services du département, les travaux de sécurisation de la traversée de Jussy ont débuté en cette fin d'année 2016 sur la départementale D102. Les essais de chicanes créés provisoirement en 2015 n'ont finalement pas été retenus dans la version définitive. Pour mener à bien ce projet, il a fallu également tenir compte des réseaux secs (électricité, France télécom) pour ne pas remettre en chantier ce secteur dans quelques années. C'est donc par l'enfouissement des lignes électriques et télécom que les travaux ont commencé cet automne en concertation avec le SAIC et le syndicat électrique départemental (SYANE). Début 2017 les travaux se poursuivront par l'aménagement d'un trottoir, la reprise de l'eau pluviale, la pose de feux tricolores et de radars pédagogiques.

Trottoir route de l'Église

Suite à des dégradations prématurées des bordures, le trottoir allant de la pharmacie au croisement de la poste a dû être entièrement réhabilité. À cette occasion nous en avons profité pour harmoniser la couleur rouge de l'enrobé qui était déjà en vigueur depuis quelques années du côté de l'église jusqu'au cimetière.



Radars pédagogiques

Trois radars pédagogiques ont été mis en place route d'Arbusigny, la départementale D6, en espérant que leur rôle pédagogique incite les conducteurs à respecter les limitations de vitesse en vigueur dans les zones considérées en agglomération.

Réseaux d'assainissement Ornex

Le Syndicat des eaux Rocailles Bellecombe poursuit son réseau d'eaux usées à Ornex où des travaux ont eu lieu en 2016.

Passage à niveau des Vuardes

Suite à de nombreux accidents qui ont eu lieu en France sur les passages à niveau, la SNCF souhaite en sécuriser le plus possible. Nous avons sur la commune un passage à niveau non gardé près du hameau des Vuardes, jusqu'à maintenant interdit à tous véhicules sauf agricoles, puisqu'il mène directement dans les bois des communaux.

La SNCF souhaite fermer définitivement ce passage à niveau.

C'est donc sur sa demande que la commune a étudié la faisabilité d'un chemin de desserte pour les parcelles agricoles et forestières concernées par cette fermeture. Une enquête publique a eu lieu à l'automne et nous nous dirigeons vers la fermeture définitive de ce passage à niveau dès le printemps 2017. À noter que la réalisation de la nouvelle desserte sera prise en charge financièrement par la SNCF.

Commission Scolaire

Informatique

L'année 2016 clôture le projet communal d'équipement informatique du cycle 2 de l'École Élémentaire Émile ROSSET.

En effet, après une première phase l'année dernière, nous avons souhaité poursuivre cette année en installant 4 vidéos projecteurs interactifs pour les classes de CP, CE1 et CE2.

Des tableaux blancs interactifs tactiles ont remplacé les tableaux verts traditionnels. Quatre ordinateurs portables ont été fournis aux enseignants, ainsi qu'une classe mobile de 15 PC. Le tout équipé avec le Pack office, à la demande des enseignants.

Pour l'École des Roguet, trois ordinateurs portables ont été installés en échange des ordinateurs vieillissants qui ne supportaient plus les mises à jour.

Nous devons maintenant penser à l'équipement informatique de l'École Maternelle.

En concertation avec les enseignants, la municipalité et l'animatrice TICE de l'Éducation Nationale, nous allons réfléchir aux meilleures formules pour faire entrer le numérique dans ces classes.



École du chef-lieu

Cycle 1

PS de Mmes GÉRARDIN et SKOPINSKI PS/MS de Mme HALLÉ

Octobre 2015

Les élèves ont broyé puis pressé les pommes. Ils ont ensuite dégusté leur fabrication de jus de pommes. Ce fut l'occasion aussi d'une histoire musicale au fil des saisons.

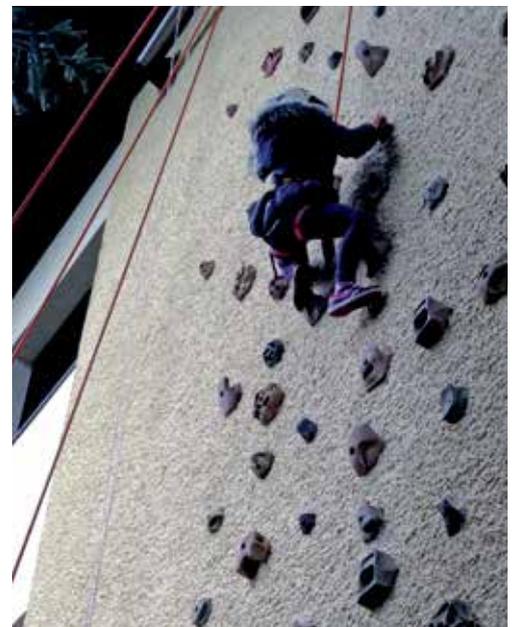


Juin 2016

Élevage d'escargots en classe puis visite de la ferme aux escargots à Viuz-en-Sallaz. Que mangent les escargots? Comment naissent les petits? Saviez-vous qu'un escargot peut tirer un tracteur?



Initiation à l'escalade au centre Creil'Alpes des Carroz. Classe des moyens et grands de la maternelle.



Cycle 2

Les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE1/CE2 ont participé en mars dernier à **une sortie raquette** sur le plateau de Plaine Joux.

Les enfants ont pu réaliser avec deux accompagnateurs de moyenne montagne une petite randonnée, fabriquer un igloo, manger des chamallows grillés et faire du toboggan sur les fesses pour la descente!!!



Pendant tout un trimestre, les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE1/CE2 ont découvert **des danses et des chants traditionnels**.

Les enfants ont appris quatre danses: (la Badoise, la Monfarine de Magland, la Monfarine des Arculinges et la Maïon) et deux chants: la Maïon en patois et la Cascade.

Pour terminer ce cycle, les enfants ont participé à un bal folk avec 250 autres élèves à Cranves-Sales et un orchestre. Une représentation a également eu lieu dans la cour de l'école.



MUNICIPALE

Cycle 3

Durant le mois de juin 2016, les quatre classes de cycle 3 sont parties trois jours en Ardèche pour vivre une classe de découverte mémorable!



Le programme alléchant (visite de l'aven d'Orgnac, de la caverne du Pont d'Arc et randonnée au volcan de Jaujac) a tenu toutes ses promesses. La météo, à l'image de l'ambiance, a été belle et sans nuage! Petits et grands sont revenus ravis de cette expérience avec des souvenirs plein la tête.



Un grand merci aux parents accompagnateurs et à la mairie qui a largement contribué au financement de ce projet.

École des Roguet

Fête de l'école

Le vendredi 1^{er} juillet 2016 a eu lieu la fête de l'école des Roguet. Le spectacle, autour du thème du cirque, a mêlé chants, acrobaties, jonglerie, équilibre sur slack line...

Les productions des élèves en arts visuels, en lien avec le thème, furent exposées.

Comme chaque année, à l'issue du spectacle, Monsieur le Maire Louis FAVRE, Madame Isabelle ROGUET, adjointe chargée des affaires scolaires, ainsi que Madame Myriam CANCADE représentante de l'APE, ont offert aux CM2 quittant l'école, leurs traditionnels cadeaux d'au revoir et les ont félicités pour leur parcours à l'école primaire.

La fête s'est achevée par un convivial buffet canadien.



Journée sécurité routière à la Chapelle Rambaud

Les élèves ont suivi un cycle de travail autour de la sécurité routière qui s'est poursuivi par une rencontre à la Chapelle Rambaud avec les autres classes uniques du secteur.

Durant cette journée, les élèves ont participé à différents ateliers tels que: sensibilisation à l'usage du car scolaire avec l'ADATEEP, parcours vélo, atelier mécanique, etc.



Service Enfance Jeunesse



TAP et périscolaire, un accueil éducatif ludique...

Après une année riche de différents voyages, au pôle nord, dans l'espace et dans notre imaginaire, nous continuerons nos périples. Nous découvrirons les Corrigans, et plus localement notre belle région, pour terminer sur une escapade londonienne, tout ça chez les enfants de l'école maternelle.

Chez les plus grands, nous allons partir très prochainement en Asie, avant de rejoindre les plus petits en Haute-Savoie, sans oublier que les grands peuvent profiter chaque soir de la salle de sport pour décompresser d'une journée bien remplie, après un goûter apprécié.

Chacun de ces accueils est organisé selon un projet pédagogique commun, disponible et consultable par tous.

L'année qui vient de s'écouler a connu une augmentation régulière des effectifs sur les accueils périscolaires. Aussi, afin de faciliter l'organisation du service, nous mettons en place un « portail parents » pour limiter les erreurs d'inscription, et améliorer la visibilité.

La présentation du portail se fera le jeudi 2 février 2017, à 19 h 30 à la salle communale.

Des vacances riches en expériences...

Hormis celles de Noël pour le moment, chaque période de vacances est l'occasion de se retrouver sur les accueils de loisirs. Pour rappel, le programme de chaque vacances est disponible entre deux et trois semaines avant la période concernée, sur le site de la commune, auprès du service enfance jeunesse, sur demande. Des permanences pour les inscriptions ont lieu deux semaines avant les vacances et sont affichées. Les enfants sont accueillis de 7 h 30 à 18 h 30.

Et si on partait en colo ?...

Cet été, nous organiserons un séjour de vacances, du 24 au 28 juillet 2017. C'est encore un peu tôt pour vous donner plus de précision, sachez juste qu'il sera ouvert aux enfants à partir de 6 ans, que nous serons hébergés dans un bâtiment, et que nous partirons vers un lac... Pour la suite, soyez patients, les informations viendront à vous.

Un projet pour la jeunesse...

Actuellement en cours de réflexion, un projet pour la jeunesse est en phase d'élaboration. Si vous n'avez pas encore rempli le questionnaire téléchargeable sur le site de la commune, rubrique Service Enfance Jeunesse, n'hésitez pas à le faire rapidement, et à le retourner en mairie ou au service enfance jeunesse, dans les locaux de l'école maternelle.

N'hésitez pas à venir consulter toutes nos photos sur le blog : <https://persjussyloisirs.wordpress.com/>

Contact **SERVICE ENFANCE JEUNESSE**

École Maternelle - Service Enfance Jeunesse

1747 route de Reignier 74 930 PERS-JUSSY

04 50 82 54 12 - 07 86 55 56 13

sej.mairie.pers-jussy@pers-jussy.fr

www.mairie-pers-jussy.fr/Service-Enfance-Jeunesse



Cantine Scolaire

La Cantine Scolaire est une association à but non-lucratif, créée en 1957, qui emploie 15 salariés et qui est gérée par un groupe de parents bénévoles, très motivés et enthousiastes.



CE2 - CM1 - CM2

Grâce à toutes ces bonnes volontés, elle est fière de pouvoir offrir aux enfants des écoles de Pers-Jussy des repas traditionnels de qualité intégrant des produits frais, locaux, bio (16 %), mitonnés et consommés sur place (à la salle communale).

Le prix du ticket est fixé lors de l'Assemblée Générale. Pour l'année 2016-2017, le tarif est de 6,40 €. Une remise de 10 % est offerte aux familles ayant trois enfants scolarisés à l'école de Pers-Jussy. Les repas et la prise en charge des enfants pendant la pause méridienne se règlent au moyen de tickets. Ceux-ci sont vendus par carnet de 4, durant la permanence assurée tous les jours scolaires (sauf mercredi) de 7 h 30 à 9 h 00 à la salle communale. Ils sont aussi aimablement vendus à l'agence postale communale, durant les heures d'ouverture de l'établissement.

Soulignons l'expérience et l'organisation de l'équipe de la cantine, qui permettent la souplesse d'une inscription au jour le jour des enfants.

Pour l'année, 2015-2016, 25 607 repas ont été servis, ce qui représente une moyenne de 181 repas par jour. Il faut noter que pendant l'année scolaire 2014-2015 la moyenne était de 175 repas par jour!



Petite section



Moyenne et grande section

Grâce au soutien des parents bénévoles, la cantine organise différentes manifestations :

- Le Marché de Noël artisanal, le 1^{er} week-end de décembre, à la salle communale.
- La brocante/vidé-greniers, le 2^e dimanche de juin, au stade des Fins.

Elles cuisinent pour nos enfants : Pascale HENRY, Karine VACHET et Sophie MONTANT.

Elles/il encadrent nos enfants :

- **En maternelle :** Dahbia TOUATAM, Laëtitia MORHAIN, Bastien NUYTEN, Amélie GAULMIN, Chantal DELAPORTE et également par les ATSEM : Marie-Laure GAULMIN, Christine MIQUET-SAGE.
- **En primaire :** Virginie DUBOIS, Marie-Claude RACHEX, Sylvie TISSOT, Aurore CHAMOT, Morgane SOURIMANT, Anthony MARTIN.
- **À l'école des Roguet :** Murielle TISSOT.

Elle pare au plus pressé et gère l'association avec efficacité : Christine BALLY.

Elles/ils se mobilisent pour la cantine :

- **Au bureau :** la Présidente Marie TROUILLET, la Vice-Présidente Isabelle LEBOEUF, la Trésorière Anne BALMER VORMS, la Trésorière adjointe Patricia SIEGFRIED, la Secrétaire Sarah COUDURIER, la Secrétaire adjointe Sylvia EBERSBERGER.
- **Au Comité :** Carine FAUVAIN, Maja FELTEN, Françoise MORRAIS-TISSOT, Marina MUFFAT ES JACQUES, Lorène CHIARRA.

Enfin, elles/ils ont monté et démonté les buvettes, fait la vaisselle, préparé les frites et les sandwiches, surveillé les grillades, tenu les parkings de la brocante, servi au bar et en salle, coupé les pieds des sapins, fait sauter les crêpes... et tout rangé-nettoyé à la fin : **nos bénévoles motivés !**



CP - CE1



École des Roguet

Nous les remercions toutes et tous chaleureusement...

Et nous espérons qu'ils seront rejoints par de nombreux nouveaux bénévoles toujours aussi motivés, afin que les manifestations puissent continuer à assurer la pérennité de la cantine et à maintenir le prix du ticket au plus bas.

Contact **CANTINE SCOLAIRE**

📍 CCA - 95 route de l'église 74 930 PERS-JUSSY

Bureau ☎ 04 50 94 47 86

✉ cantinepersjussy@gmail.com

🌐 www.mairie-pers-jussy.fr/Cantine-Scolaire

🕒 bureau : lundi, mardi et jeudi de 9 h 00 à 16 h 15 ;
vendredi de 9 h 00 à 13 h 45



Association Sportive et Culturelle des Écoles de Pers-Jussy

Notre association, loi 1901, est indépendante des écoles élémentaire et maternelle. Son bureau se compose de parents d'élèves et d'enseignants.

L'ASCEPJ se divise en deux parties :

- **La partie sportive** de l'association apporte un prolongement aux activités sportives pratiquées dans les écoles. Elle a pour but de donner aux élèves volontaires, la possibilité de pratiquer, quelques mercredis par an, des disciplines (endurance, athlétisme, handball, basket...) en évitant toute concurrence avec les clubs locaux. Nos recettes, subvention communale et vente de calendriers, nous ont permis de financer l'achat de matériel sportif, mis à la disposition de l'ensemble des élèves, au cours des dernières années.



- **La partie culturelle** de l'association permet aux enseignants de financer de petits achats tout au long de l'année tel que des albums, du matériel de bricolage, des ingrédients pour la cuisine... Cette partie culturelle est financée par la vente de chocolats de Noël ainsi que la vente des photos de classe au printemps.

Notre bureau se compose :

- d'une présidente : Mme Laëticia PLUTINO,
- d'une secrétaire : Mme Françoise MORAIS-TISSOT,
- d'une trésorière : Mme Marina MUFFAT ES JACQUES,
- et d'un référent USEP : M. Alain CHEVALLIER.

Association des Parents d'Élèves



L'APE vous présente sa nouvelle équipe et les membres de son bureau pour cette année 2016-2017.

- Présidente : Sabine PASQUIER
- Vice-présidente : Loyal REGAIRAZ
- Trésorière : Myriam CANCADE
- Vice-trésorière : Céline CONUS
- Secrétaire : Juliane MENARD
- Vice-secrétaire : Gaëlle POIROT

Ainsi que les membres de l'équipe : Céline CAFFIER, Nathalie CHAMBET, Anne Sophie FOUCRAS, Aurélie JACQUEMOUD, Eloïse LAFOND DE LORMEL, Séverine LAVERRIERE, Isabelle MATHIEU, Christophe PASQUIER, Cécile ROCH, Lucie ROSSET, Mélanie ROUILLER, Mélanie TAVERNET, Christel VIEUX-COMBE.

Notre association qui compte une vingtaine de parents bénévoles, a pour vocation de financer les différents projets et sorties organisés par les enseignants de l'école primaire et maternelle du chef-lieu ainsi que l'école des Roguet.



Vous pouvez nous retrouver lors de nos manifestations durant lesquelles nous vous accueillerons avec grand plaisir, à savoir :

- Le loto, le dernier week-end de novembre.
- Le marché aux fleurs, courant mai.
- La fête des écoles, fin juin.

Nous organisons également des événements au cours de l'année pour le bonheur des petits, comme des plus grands. Ce fût le cas pour la venue du Père Noël à l'école maternelle et la galette des rois pour les élèves de l'école primaire.

Cette année encore, nous comptons sur vous et espérons que vous serez nombreux à venir soutenir notre association par votre présence aux événements organisés pour les enfants de Pers-Jussy.

Contact **ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES**

📍 CCA - 95 route de l'église 74 930 PERS-JUSSY

Présidente : Sabine PASQUIER 📞 06 28 53 50 71

✉️ ape.persjussy@gmail.com





Fa Si La Musique Une grande école de Musique à Pers-Jussy

Plus de 260 élèves !
11 professeurs
salariés



Des activités collectives :
éveil, découverte, ateliers



La musique autrement :
écoute
ressenti
créativité
autonomie
connaissances
pratiques collectives



Ecole de Musique
<http://www.fasilamusique.fr>
Tel : 04 50 94 46 37

Pers-Jussy Danse

Rock, Tango, Valse, Paso-doble, Fox... Vous qui souhaitez pratiquer les danses de salon, évoluer au rythme du tempo, bouger sur une musique, cette association est faite pour vous.

Année 2016-2017:

une année de convivialité, de bonne humeur

Une nouveauté cette année, la mise en place d'un 3^e cours débutants. Patricia CHALULEU avec qui nous partageons passion et bonne humeur dispense trois cours de niveau différent :

- à 18 h 30 les débutants,
- à 19 h 45 les intermédiaires,
- et à 21 h 00 les avancés.

Cette année l'association compte 88 adhérents.

En 2015-2016 nous avons organisé :

3 repas canadiens : chacun prépare un plat ou un dessert. C'est l'occasion pour tous de faire connaissance et de partager de bons moments autour d'une table et de la piste de danse.

Plusieurs sorties au Cabaret du Monde à Bonneville, la Tangueria à Vougy et le Kada'jo ont permis aux danseurs de se rencontrer et partager leur passion.

Serge JOURDAN accordéoniste a animé notre soirée du 21 mai 2016 qui a eu un grand succès, nous avons enregistré 133 entrées.



Renouvellement du comité

Lors de notre Assemblée Générale, le bureau s'est renouvelé avec l'arrivée d'Alain BERGER, Gérard CHENEVAL-PALLUD, Collette DHERBEY et le départ de Nelly CHEVALLIER, Chantal GRANDPERRIN.

Aussi René DESBIOLLES n'a pas souhaité se représenter comme président mais reste au comité. Monique MÉRIEUX qui a été la trésorière pendant neuf ans n'a pas souhaité revenir au comité.

Par la suite, le comité s'est réuni pour désigner les membres, Claude DESBIOLLES a été élu à l'unanimité Président de l'association.

Le petit mot de la fin

Mon premier du plaisir, mon second de la joie et mon troisième de la bonne humeur, tel est la devise de Pers-Jussy Danse.

À noter dans vos agendas

Notre traditionnelle soirée dansante aura lieu le 20 mai 2017, venez nombreux pour participer avec nous à une belle soirée très conviviale.

Contact PERS-JUSSY DANSE

📍 CCA - 95 route de l'église 74 930 PERS-JUSSY

Président : Claude DESBIOLLES - ☎ 04 50 25 95 94

Secrétaire : Michèle GILLARD - ☎ 04 50 43 48 85



Dokkodo : Self-Défense

Plusieurs changements ont eu lieu au sein de l'association « Dokkodo Self-Défense » :

- la salle,
- le jour d'entraînement,
- et le bureau gérant l'association.

Depuis septembre 2016, nous utilisons une salle se trouvant au rez-de-chaussée de la mairie de Pers-Jussy. Certes, cette salle est plus petite que la salle de sport de l'école, mais elle est plus « sympathique ». De plus, nous n'avons plus à installer et à ranger les tatamis à chaque entraînement, ce qui est fort agréable.

Nous avons également changé de jour d'entraînement et désormais, les cours ont lieu chaque mardi, hors vacances scolaires et jours fériés. Les horaires n'ont pas changé :

- de 18 h 15 à 19 h 15 pour les enfants de plus de 8 ans,
- de 19 h 30 à 21 h 00 pour les ados et les adultes.



Nous premier objectif est l'initiation au self-défense en travaillant les bases des arts martiaux (Ju-jitsu, Judo, Karaté, Aikido, etc).

Nous proposons des techniques plus élaborées dans le cadre du cours adulte, en fonction du niveau de chacun.

Le travail se fait dans la bonne humeur mais avec assiduité. Les arts martiaux se pratiquent à tout âge.

Des renseignements ? Venez nous rencontrer à la salle, le mardi dès 18 heures.

Les moniteurs : Frédéric THABUIS, Bernard DUFAUG et André CRÉCHARD.

Lors de l'assemblée générale du 20 septembre 2016, un nouveau bureau a été élu, à savoir :

- André CRÉCHARD : Président
- Frédéric THABUIS : Vice-président
- Stéphanie DECARROUX : Trésorière
- Laurence CRÉCHARD : Secrétaire



Contact **DOKKODO SELF-DÉFENSE**

📍 CCA - 95 route de l'église 74 930 PERS-JUSSY

✉ dokkodo-self-defense@laposte.net

🌐 www.dokkodo-self-defense.fr

Président : André CRÉCHARD - ☎ 06 40 39 95 85



Gym de Pers-Jussy

Vive la gym pour les jeunes de plus de soixante ans... et les autres !



Body art



Gym tonique



Zumba

Venez nous rejoindre dans le gymnase de l'école primaire si vous éprouvez le besoin d'huiler vos articulations, d'augmenter votre souplesse et votre équilibre, de retrouver votre souffle: il reste de la place pour les éternellement jeunes le lundi soir dans le cours de gym traditionnelle à 18h15; et pour les plus jeunes le mardi soir avec la gym tonique à 19h15 et également le jeudi soir avec le « Body Art » à 18h15.

Et puis, si vous avez encore davantage d'énergie, l'Aérobex du jeudi soir à 19h30 ou la danse Zumba sur musique latino le mercredi à 19h00 vous attendent.



Aero boxing



Aero boxing

Nous avons également ouvert cette année avec succès notre premier cours de gymnastique avec le gros ballon Suisse le mercredi matin à 9h30, et continuons bien sûr toujours le Yogalate le jeudi matin dans une ancienne salle de classe à la mairie.

Quoi qu'il en soit, venez toutes nous rejoindre car, quel que soit votre âge (et chez nous vous êtes jeunes même septuagénaires), vous verrez qu'il n'y a rien de plus agréable pour faire de nouvelles connaissances que de bouger avec les gens sympas qui vous ressemblent dans un cours adapté. On est toutes très imparfaites mais très enthousiastes et on fait juste ce qu'on peut pour entretenir notre forme.

Renseignez-vous au téléphone auprès de Paola DESCHAUX ou Michèle DURAFour, puis venez essayer, seule ou avec des copines. D'ailleurs il y a sûrement déjà des personnes que vous connaissez qui seront ravies de vous retrouver!



Yogalate

Donc à bientôt à la Gym de Pers-Jussy dans la jolie salle du gymnase de l'école primaire !

Contact **GYM DE PERS-JUSSY**

📍 CCA - 95 route de l'église 74 930 PERS-JUSSY

🌐 www.gympersjussy.fr

Paola DESCHAUX: Présidente - ☎ 04 50 94 42 40

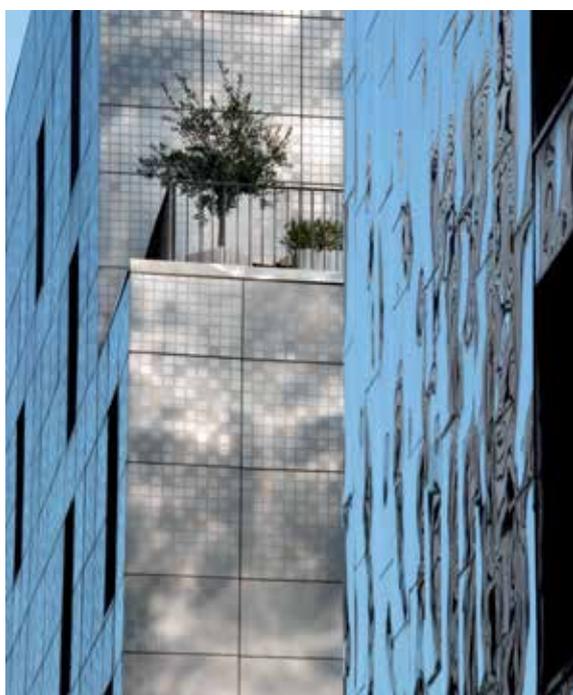
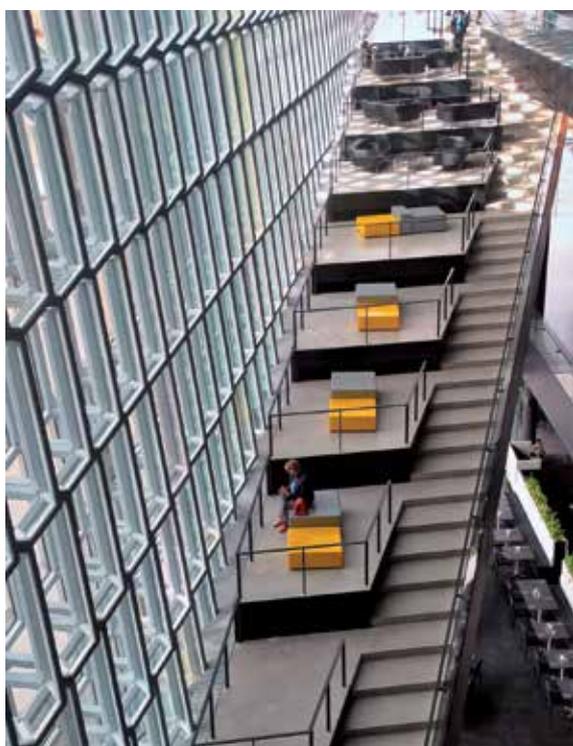
Michèle DURAFour: Secrétaire - ☎ 04 50 94 43 69



Pixel d'Argent

Nos réunions bimensuelles, dans la salle des associations (mise à notre disposition par la municipalité) nous permettent de mettre en pratique le programme élaboré par les membres du bureau, afin d'aborder tous les aspects de la photographie.

- Prise de vue : studio et extérieur.
- Perfectionnement sur différents logiciels de post-traitement.
- Séance critique constructive.
- Travail sur un thème donné.



En 2017, les 8 et 9 avril nous exposerons à la salle communale de Pers-Jussy, nos paysages en noir et blanc. Des photos grand format, de nature, venues du monde entier.

Nous vous attendons nombreux.



Pour celles et ceux qui voudraient nous rejoindre, il suffit d'en faire la demande, en allant sur le site web, rubrique: le club, demande d'adhésion.

Contact **PIXEL D'ARGENT**

📍 CCA - 95 route de l'église 74 930 PERS-JUSSY

🌐 www.pixel-dargent-74.fr

Secrétaire : Sylvianne GASSER - ☎ 04 50 03 70 46

Président : Jean-Claude SCHAEFFER - ☎ 04 50 03 29 89



Chorale Arc-en-Ciel

C'était au sommet de Pers-Jussy, juste un an après la création de l'École de Musique, au printemps 1986, l'école d'Ornex désaffectée retrouvait une nouvelle vie grâce aux bénévoles qui la restaurait (avec l'appui de la municipalité). Un groupe de parents et des amis se sont dit « on ne jouera pas d'instrument, mais... si on chantait ? » C'était la naissance de la chorale « Arc-en-ciel » qui, cette année a fêté ses 30 ans.

Pour célébrer ce joyeux évènement, les choristes se sont parés de colliers de fleurs.



Concert de Noël en l'Église d'Arthaz-Pont-Notre-Dame avec la participation des jeunes élèves de l'école de chant de Contamine sur Arve dirigée par Constance BRIOT. Le vin chaud offert à tous les participants (public et choristes) a été très apprécié.



Notre traditionnelle journée raquette en février s'est terminée autour d'un caquelon de fondue savoyarde.



Un petit voyage de deux jours nous a conduits en Bourgogne où nous avons rencontré un chœur d'hommes avec lequel nous avons offert un concert aux habitants de Givry et où nous avons pu déguster de bons vins.



Un dernier concert en juin a eu lieu en l'église d'Évires au profit du « Rêve des Lucioles » (association qui soutient les enfants atteints de cancer et leurs familles).



Nous nous sommes rencontrés au lieu-dit « La Grange » à Arbusigny pour un moment convivial autour d'un pique-nique, avant les vacances d'été.

Dans ses projets 2017, la chorale Arc-en-Ciel invite tous ceux et celles qui aiment chanter à un nouveau week-end chantant avec Xavier VIDIC les 1^{er} et 2 avril 2017.

Contact **CHORALE ARC-EN-CIEL**

📍 CCA - 95 route de l'église 74 930 PERS-JUSSY

Présidente : Thérèse VACHOUX - ☎ 04 50 94 50 40



Club des Saveurs

C'est dans une ambiance conviviale que le club des saveurs, présidé par Roland ROSNOBLET, poursuit son cheminement depuis 14 ans.



L'activité essentielle reste les soirées œnologiques où près de 40 membres reçoivent, chaque mois, les conseils avisés de deux professionnels reconnus. Éric DURET, notre célèbre sommelier Pers-Jussien et Émilien LAMOTTE, œnologue, savent conserver cette tradition grâce à des dégustations attrayantes, variées où chacun peut découvrir ou redécouvrir la complexité et la saveur d'un vin.

Chaque rencontre se conclut par un buffet convivial autour des vins « étudiés ». L'autre particularité de ces cours est d'obtenir un accord réussi qui permettra de magnifier le mets et le vin, l'un ne devant pas effacer l'autre.



Mais sans conteste, notre soirée annuelle connaît toujours un franc succès et fait salle comble une fois de plus. Son concept, autour d'une dizaine de vins et plats, plaît toujours. Le thème de cette édition était « les terroirs de France ». Chaque pôle composé d'un plat soigneusement associé à son vin et servi par les membres de l'association et les viticulteurs, permet à chaque convive de conserver durant la soirée une mobilité et un repas vivant où la communication est de mise avec les professionnels présents.



Cette soirée connaît un véritable succès grâce aux concours d'Émilien LAMOTTE pour la sélection des vins, de Bernard ETOURNEAU et Caviar et Chocolat, traiteurs réputés, de Sébastien LESAGE, célèbre pâtissier annemassien, de la boulangerie Gourmandise de Pains à Pers-Jussy, de la fruitière de Pers-Jussy, des cafés Collet à Annemasse. Merci également à Savoie Tissus à Sallanches, la société Strappazon décoration à Marcellaz et Pascal OUGIER, artisan fleuriste du « Bocati » à Reignier pour la magnifique décoration de la salle et des pôles.

Vous pouvez d'ores et déjà noter la prochaine édition le samedi 4 novembre 2017.

Contact CLUB DES SAVEURS

📍 CCA - 95 route de l'église 74930 PERS-JUSSY

Président: Roland ROSNOBLET - ☎ 04 50 03 31 54

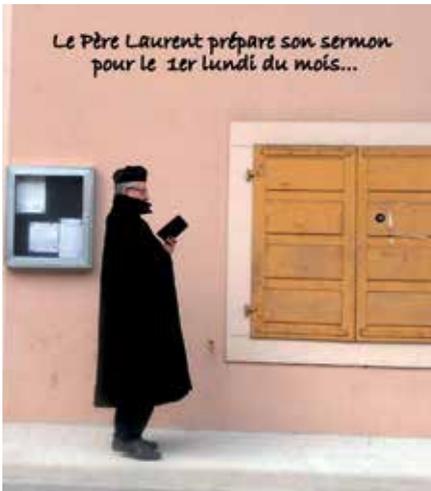
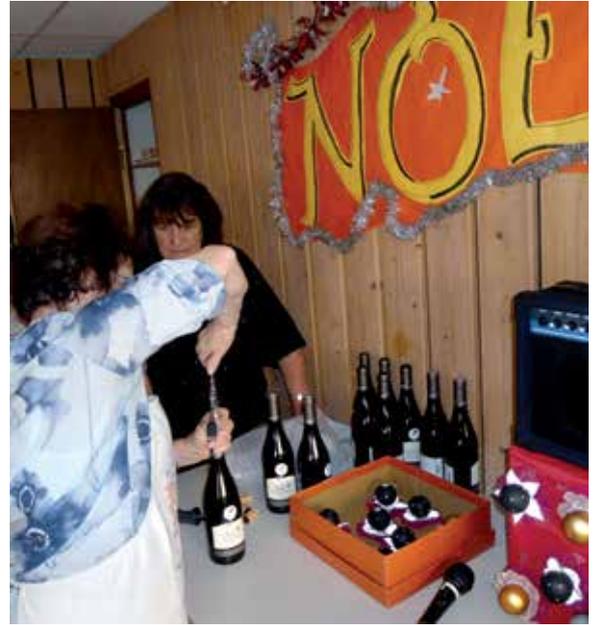
Trésorier: Noël CHAUTEMPS - ☎ 06 32 39 30 98

Secrétaire: Thierry TISSOT - ☎ 04 50 85 04 52



Enfin merci, à la municipalité de Pers-Jussy pour le prêt des salles tout au long de l'année.

Au Petit Bonheur



Au Petit Bonheur

- on est dans le pré en été,
- fidèle à la rentrée en automne,
- convivial et chaleureux en hiver,
- joyeux et festif au printemps,

et content toute l'année, surtout le premier lundi du mois...



Comité des Fêtes

Retour sur l'année 2016...

La 3^e édition de notre concert du 13 juillet n'a pas fait mieux en chiffre que les précédentes...

Pourtant, cette année c'est le groupe « Là-Bas » de Fred TOLLANCE qui était à la manœuvre avec en première partie Rocket Trip, des jeunes du coin qui ont bien chauffé le public...

Cette année encore la météo n'était pas au top, mais à Pers-Jussy on a échappé à la pluie, ce qui n'était pas le cas des villages environnants... On peut regretter que la population ne se mobilise pas suffisamment pour cette soirée, car pour les bénévoles qui œuvrent à la réussite de cette manifestation, travailler « à perte » n'est pas le plus motivant... Il faudra peut-être changer la formule ou trouver un meilleur écho pour continuer...

Pour ce qui est de la Batteuse, le beau temps était de la partie comme à l'accoutumé, par contre la chaleur était bien présente et cela a dû décourager du monde de venir sous le chapiteau pour le repas de midi. C'est donc tout naturellement que nous avons eu moins de monde le midi, mais les convives présents ont pu manger jusqu'à être rassasiés. Et pourtant, une équipe de choc avait promu la fête jusqu'en Corse...

À noter le retour de Sébastien GÉROUDET, accordéoniste, après une année sabbatique; il se produit beaucoup moins maintenant, mais nous a promis de maintenir la Batteuse dans son calendrier...

L'après-midi, la foule était présente pour venir voir l'attraction de la 35^e fête : la charrue bi-socle à balancier... Pour laisser une chance à tous les tracteurs de la faire décoller, Stéphane (aux commandes de la charrue) veillait à ne pas trop régler profond, sinon ça fumait tout noir mais n'avancait plus...



La tête du défilé qui annonce le lancement de la fête de la Batteuse



On est fort en déco à la Batteuse...



L'impressionnante mise en place...

Les jeunes au boulot...

ASSOCIATIVE



L'équipe de choc des Bugnes...



La cuisson parfaite des jambons... et sa découpe



Les piliers...



Nouveauté, la charrue « Bi-socle » à balancier...



L'équipe Fléau en action...



Ça bosse dur le lundi, mais ça casse aussi la croûte, n'est ce pas Albert...



L'équipe pour débarrasser le lundi, on apprécie d'être si nombreux

La Batteuse en quelques chiffres :

Les repas (3 400 servis sur la journée) :

- 700 kg de jambon à l'os (67 jambons),
- 550 kg de pommes de terre,
- 620 kg de flageolets,
- 750 kg de pain,
- 220 kg de tommes,
- 90 kg d'abondance,
- 4 000 fruits (brugnons et poires),
- 210 kg de diots,
- 110 kg de poitrine,
- 1 000 litres de soupe (avec 180 kg de patates, 80 kg de carottes, 70 kg de poireaux et 40 kg de lard).

La production et vente :

- 70 kg de pâte à bugne pour 2 700 bugnes fabriquées,
- 1 400 rissoles vendues,
- 60 litres de sang pour les boudins...

Mais c'est aussi :

- 1,3 km de nappe déroulée,
- 1 680 bouteilles d'eau consommées,
- et 3 140 litres de bière écoulés...

Vous comprendrez que, pour que tout cela soit servi, coupé, transporté, il nous faut un grand nombre de bénévoles...

Je profite de l'occasion, comme à l'accoutumée, pour remercier très chaleureusement tous ceux qui œuvrent avant, pendant et après la fête... Même si les pieds le soir sont souvent en compote, les jambes très lourdes, le bénévole de la Batteuse oublie vite et il est prêt à répondre à nouveau présent l'année suivante...



Le brassage de la soupe, un job à temps plein...

Contact COMITÉ DES FÊTES

📍 CCA - 95 route de l'église 74 930 PERS-JUSSY

Location tables et prêt de matériel :

Jean-Luc LACROIX - 📞 04 50 94 40 15

le vendredi soir à 18h 30



**Nous vous donnons tous rendez-vous le 27 août 2017
pour la 36^e fête de la batteuse.**

Don du Sang



La nouvelle charte graphique de l'EFS
« Je donne mon sang : je sauve une vie » est arrivée!

Elle met en place la nouvelle ligne graphique de l'EFS avec de nombreux changements dont le logo, comme vous pouvez le voir.



Mobilisez-vous pour donner votre sang avant, pendant et après les vacances. Chaque année, 1 million de malades est soigné grâce aux dons de sang. Il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins. **Alors mobilisons-nous!**

Les personnes qui souhaitent donner de leur temps pour aider ou remplacer les bénévoles des quatre séances annuelles de don du sang (de 17 h 00 à 21 h 00) peuvent contacter: Michèle LAVOREL au 06 16 26 41 14.

La collation est servie par des bénévoles: Sophie, Christelle, Pascale et Michèle dans la bonne humeur et la convivialité.

Les dates à retenir pour l'année 2017:

- jeudi 5 janvier,
- lundi 27 mars,
- jeudi 27 avril,
- jeudi 27 juillet,
- jeudi 19 octobre.



Pers-Jussy Centre Communal d'Animation
en camion de 17 h 30 à 20 h 00



Contact DON DU SANG

📍 CCA - 95 route de l'Église 74 930 PERS-JUSSY
🌐 <https://dondesang.efs.sante.fr/>

FRANCE ADOT

Sur le plan national: Fédération des Associations pour le Don d'Organes et de Tissus Humains, créée en 1969 à l'initiative du Pr Jean DAUSSET, Prix Nobel de Médecine, par Maurice MAGNIEZ, Docteur en Pharmacie.

FRANCE ADOT 74

Sur le plan départemental: l'Association FRANCE ADOT 74 qui œuvre en faveur du don d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse a été fondée en 1985 à Rumilly par Serge BAOUR. Aujourd'hui, présidée par Didier BOYER, l'association est forte d'une équipe de base d'une quinzaine de personnes.

Sur le plan local: pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter la correspondante, Dominique BRAND au 06 25 58 43 33.

Nos missions

Informer et sensibiliser tout public sur le don d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse.

Quelques-unes de nos actions

Nombreuses interventions de sensibilisations auprès d'établissements scolaires, en collaboration avec le Service de Prélèvements d'Organes du Centre Hospitalier Annecy-Genois.

Participation événementielle régulière au sein de forums, foires, manifestations sportives, centres commerciaux, etc...





Les Tourelles

Recrute des aides à domicile et des bénévoles

L'ADMR Les Tourelles participe depuis plus de 30 ans au développement des services d'aide à domicile sur les communes de Reignier-Esery, Arbusigny, Arthaz Pont Notre Dame, Contamine sur Arve, La Muraz, Monnetier-Mornex, Nangy, Scientrier et Pers-Jussy.

L'association emploie 2 secrétaires administratives et 20 aides à domicile qui interviennent auprès de 180 bénéficiaires.

L'ADMR assure comme principales missions à domicile :

- L'entretien du lieu de vie.
- L'entretien du linge.
- Les courses.
- La préparation des repas et l'aide à la prise des repas.
- L'aide à la mobilité.
- L'aide à la toilette dite d'hygiène et de confort.
- La garde d'enfant.

L'ADMR recrute des aides à domicile à temps partiel ou à temps complet :

En fonction de ses compétences, être salarié dans notre association ADMR, c'est intervenir auprès :

- Des personnes dépendantes (personnes âgées, personnes handicapées...).
- Des familles.
- D'un public non dépendant.

L'ADMR recrute également des bénévoles :

Être bénévole dans notre association ADMR, c'est :

- Être un acteur de la vie locale et un créateur de lien social.
- S'investir de manière modulable selon ses disponibilités et ses attentes.
- Choisir ses missions et son type d'engagement: occuper soit des fonctions missionnelles (visite de suivi, animation, relations) soit des fonctions statutaires (président, trésorier, responsable qualité...).
- Bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement individualisé et de formations.



Contact ADMR LES TOURELLES

📍 147 Grande Rue 74930 REIGNIER

✉️ accueil.lestourelles@fed74.admr.org

☎️ 04 50 95 15 32

Pers-Jussy Vélo

Belle saison 2016 !!!

Nous sommes une bonne équipe de 31 jeunes âgés de 9 à 18 ans et 14 adultes, motivés par le plaisir de pédaler en toute convivialité!

Nous proposons des sorties VTT le samedi après-midi ou le dimanche pour des randonnées extérieures, d'avril à fin octobre.



Nous avons participé à cinq randonnées extérieures pour la journée :

- La ballade de l'Espoir à Annecy.
- La Coppandy à Copponex.
- Dré dans le Darbon à Domancy.
- La Bellicime à Saint Paul en Chablais.
- La Ramaz à Mieussy.

Le 11 juin, nous avons organisé une sortie au Salève en empruntant le téléphérique, pour ensuite profiter à fond de la longue descente menant à la Muraz! Malgré le mauvais temps qui est arrivé vers midi, nos jeunes ont fort apprécié cette ballade. À rééditer l'année prochaine avec un grand ciel bleu...



Tramjurassienne du 26 juin: notre week-end, réservé aux adultes, devient une tradition au sein du club. Nous découvrons de magnifiques parcours et une ambiance particulière propre au Jura.

La fin de saison est synonyme d'arrivée de renforts au sein du comité: Luc VIDONNE prend la présidence et succède à Patrick POT qui reste au comité. Véronique EDMOND prend le poste de secrétaire et succède à Anne-Claude RAWYLER qui reste au comité.

Nos sorties sont organisées dans la joie et la bonne humeur, afin de découvrir le VTT et profiter de la nature, malgré parfois des conditions humides: « mouillés, mais heureux »... Alors, si vous partagez ces valeurs et ne craignez pas la boue, venez nous rejoindre en 2017!!!

Contact PERS JUSSY VÉLO

📍 CCA - 95 route de l'église 74930 PERS-JUSSY



La Liane France-Afrique de Pers-Jussy à Saint-Louis-du-Sénégal

Dans l'édition 2016, nous vous avons présenté l'action de La Liane à Saint-Louis-du-Sénégal depuis 2006.

Le Centre d'accueil des enfants vient de fêter ses 10 ans.

C'était l'occasion de retrouver quelques jeunes qui ont grandi à La Liane, qui ont intégré la vie active et acquis une autonomie leur permettant de louer une chambre en ville.

Par exemple Diouma, arrivée à la Liane en 2009, mineure, enceinte, analphabète, est maintenant et depuis 5 ans cuisinière dans le meilleur restaurant de Saint-Louis. Elle a bénéficié d'une aide pour son enfant (7 ans maintenant), de l'alphabétisation, d'une formation en restauration. Une grande réussite.

Autres exemples, après une formation en apprentissage, Fallou est cuisinier, Modou est bijoutier. Tous les deux ont été alphabétisés.

D'autres jeunes ayant bénéficié de formation professionnelle grâce à La Liane, sont en emploi et dans de bonnes conditions, en particulier dans la restauration comme Anta Kane, Youndou, Fatou Bousso.

Actuellement, grâce à des financements obtenus d'une association suisse l'AFPS, nos jeunes suivent des formations en ville dans de nombreux métiers: santé, horticulture, restauration, coiffure, mécanique, menuiserie, bâtiment y compris pour les filles.

La mini-crèche que nous avons mise en place en 2014 a grandi.

On parle maintenant de crèche car elle fonctionne toute la journée et toute la semaine avec des animatrices et des stagiaires et offre douches, repas, sieste, activités diverses.



Actuellement nous hébergeons au centre 32 jeunes, dont 4 de moins de 6 ans, une jeune enceinte, 4 filles et 2 garçons majeurs. Ils sont tous à l'école, en formation, en apprentissage, en alphabétisation. Une fille est en terminale, une en 5^e, une en 6^e.

Nous louons une dizaine de chambres en ville pour des mères isolées sans ressources et en charge d'enfants. Nous accueillons, scolarisons et soignons leurs enfants.

Nous avons repris les maraudes pour soigner les enfants des rues.

Nous avons toujours besoin d'argent pour loger, nourrir, soigner les jeunes et rémunérer décentement le personnel. Nous avons organisé en 2016 pas loin de chez nous, des ventes d'artisanat sénégalais et des concerts. Nous continuerons en 2017 avec en plus une soirée avec musique et repas sénégalais à Pers-Jussy le 7 octobre. Nous vous y espérons nombreux.

Contact **LIANE FRANCE AFRIQUE**

📍 CCA - 95 route de l'église 74 930 PERS-JUSSY

✉️ laliane74@laposte.net

Pers-Jussy : Solange CHASSOT

☎️ 06 84 96 80 87

Anncy : Marie et Souleymane DIOP

☎️ 06 07 33 59 92 - 06 42 13 23 37



ANSMFIS

Association **N**ationale de **S**outien aux **M**issions **F**rançaises en **I**nde du **S**ud et **M**adagascar

Cette année 2016 a vu la morosité, la peur et la méfiance s'installer dans nos sociétés.

Nous ne baissons pas les bras, conscients que les difficultés s'accumulent partout même chez nous dans notre pays, mais ce n'est pas une raison pour ralentir notre action. D'ailleurs des demandes de parrainage nous parviennent régulièrement qui nous permettent de faire face à la liste d'attente des enfants indiens et malgaches.



En novembre nous sommes parties, Brigitte ESNAULT, responsable des parrainages de Madagascar, et moi-même, visiter les 6 centres de Madagascar et distribuer le contenu des 6 m³ que nous avons envoyés en septembre par l'intermédiaire de Monsieur BONTAZ.

En décembre 2015, après être rentrées du voyage à Madagascar, nous sommes allées, à la demande d'un professeur d'histoire géo, présenter ANSMFIS aux élèves de 5^e du collège de Reignier, ceci dans le cadre de leur action pour la solidarité.



En janvier nous sommes allées, Chantale MARGUET et moi-même, en Inde pour visiter nos 10 centres et voir tous les enfants. Je tiens à préciser que les frais des voyages sont entièrement à la charge des voyageurs.



Le 4 mars nous avons tenu l'Assemblée Générale où 28 membres étaient présents. Il a été décidé de passer la bourse étudiant de 250 € à 300 € par an. Cette bourse n'avait pas été revalorisée depuis sa création en 2005. Nous avons aussi accueilli au sein du Conseil d'Administration 3 nouveaux administrateurs qui vont soulager l'équipe par une meilleure répartition du travail.

Les 19 et 20 mars nous avons, comme tous les ans, ouvert nos portes pour les Journées Rencontres. Elles étaient cette année sur le thème de l'Inde.

Nous n'avons participé qu'à 5 vide-greniers car certains ont été annulés pour cause d'intempéries ! Mais celui de Pers Jussy a très bien marché.

Pascal notre ami musicien malgache a encore cette année fait découvrir ses instruments aux élèves du collège « La Pierre aux Fées » de Reignier. À cette occasion les élèves nous ont remis la collecte de matériel scolaire qu'ils avaient organisée.



Au vu des besoins constatés lors de notre voyage de novembre 2015 à Madagascar nous avons remis à l'ordre du jour l'envoi d'un container et donc repris le stockage des dons de chacun d'entre vous. Nous avons par rapport à ce stockage un besoin urgent de trouver un local car nos garages-greniers-caves sont pleins à craquer. Il nous faudrait une surface suffisante (au moins deux fois la surface d'un garage) pour y stocker tout et pouvoir organiser les cartons définitifs.

Les noisettes ont été ramassées en quantité en septembre et nous avons fait de même avec les noix pour vous proposer l'huile les 18 et 19 mars prochain lors de nos Journées Rencontres qui auront pour thème cette année la Haute-Savoie et son repas savoyard.



Le prochain voyage est prévu en mars 2017 pour Madagascar où nous devons réceptionner le container et le distribuer. La date du voyage en Inde pour l'année 2017 n'est pas encore fixée.

Nous espérons que cette année vous aura permis de réaliser vos projets et vous remercions au nom des tous les enfants de votre fidèle soutien.

Groupe vocal « Faits-Divers »

L'aventure « BioTonyQue », qui a donné son nom au nouveau spectacle présenté à Pers-Jussy en novembre 2015, s'est poursuivie en 2016 à La Muraz, Reignier, La Roche et Marignier.

Cet automne, lors d'un week-end au vert dans un gîte savoyard, le groupe s'est remis au travail pour ajouter couleurs et saveurs à son menu biotonique. De nouvelles chansons vont enrichir ce spectacle et nous sommes ouverts à toute proposition d'animation pour continuer à vous divertir et vous « enchanter »



Contact **FAITS DIVERS**
www.groupevocalfaitsdivers.fr



Nos remerciements à la municipalité, toujours bienveillante lorsque nous sollicitons un local pour nos répétitions.

Bonne nouvelle année à tous !

« IsabelleJeanpaulMadoDenisMarieclaudMichelBrigitte
JérémieJacotteJeanlouisColetteAlbéric »



Les Amis de Pers-Jussy

Faire partie des AMIS DE PERS-JUSSY, ce n'est pas uniquement se remémorer le passé, c'est aussi se retrouver et partager.

En 2016, plusieurs manifestations ont été organisées à cet effet :

Le 20 février : une soirée « cinéma ».

Le 14 mai : un copieux petit-déjeuner et un « troc » de plantes parfois anciennes et peu connues, qui ont pu agrémenter les jardins de nos grands-mères, et qui se transmettent de pros à pros, mais aussi à des jardiniers débutants.

Le 26 juin : une balade dans un endroit où la nature est encore reine (les Communaux), suivi d'un pique-nique à proximité.

Le 27 juillet : un buffet « canado-savoyard » où chacun a pu amener sa spécialité culinaire.

Le 22 octobre : un midi-saucisses avec accompagnements divers, du « bidoyon » à gogo, et en soirée, la traditionnelle « berzolée » de châtaignes. La plupart de ces retrouvailles se font autour du four, et l'on peut y déguster le pain et les tartes dès leur sortie.... mais aussi les emporter.



La convivialité et la détente sont toujours fidèles au rendez-vous, et 2017 n'y changera rien.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et remarques sur notre site www.amisdepers-jussy.org.

Contact **AMIS DE PERS-JUSSY**

📍 CCA - 95 route de l'église 74 930 PERS-JUSSY

✉ amiperjus@orange.fr

🌐 www.amisdepers-jussy.org



Bibliothèque

Des livres qui voyagent de familles en familles...

Pas besoin d'avaler un bouquin par jour, pas besoin de ne penser qu'aux livres pour venir à la Bibliothèque... Ce lieu situé au Centre Communal d'Animation, à côté de l'École de Musique, est un lieu de rencontre et de découverte pour tous les Pers-Jussiens du plus petit au plus grand.

Avec plus de 5 000 ouvrages pour adultes et enfants, tous les appétits de lecture sont satisfaits, de la B.D. au dernier Goncourt, de la revue gastronomique au polar, du mensuel GEO à l'album pour bébé.

Le fonds de livres est enrichi régulièrement par les prêts de Savoie-Biblio, bibliothèque des départements de Savoie et Haute-Savoie et par des achats en tenant compte des demandes des lecteurs.

Le catalogue de la bibliothèque est désormais en ligne et toutes recherches par auteur, titre, sujet, peuvent être effectués à partir de tout poste connecté à Internet.

Lieu de vie culturel du village, des animations sont régulièrement organisées.



Raconte-Tapis® à l'école maternelle

Une fois par mois, « Nos Petits Pouces » découvrent de nouveaux albums en venant à la bibliothèque ou en bénéficiant de lectures à la Microcrèche. Les petits apprécient particulièrement les Raconte-Tapis®.



Les bébés-lecteurs de la micro-crèche Nos Petits Pouces

9 bénévoles gèrent la bibliothèque.

Elles seront heureuses de vous recevoir les :

- mardi de 15 h 30 à 17 h 30
- mercredi de 14 h 00 à 18 h 30
- vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
- samedi de 10 h 00 à 12 h 00
- Pendant les vacances scolaires, uniquement vendredi et samedi.

Le prêt est gratuit.

**Participation au Prix
« Rosine PERIER » 2016**
Lecture-Rencontre

« Les Fiancés »,
de Deborah LÉVY-BERTHERAT





Les contes de Noël avec Elaéra, conteuse



Contact BIBLIOTHÈQUE

📍 CCA - 95 route de l'église

74 930 PERS-JUSSY

☎ 04 50 94 49 21

✉ biblio-pers-jussy@wanadoo.fr



C'est avec beaucoup d'attention et d'émotion que nous avons écouté Nicole GIROUD parler de son livre « Après la guerre ».

Ses récits témoignent de la souffrance de cette période d'après-guerre souvent méconnue.

Laëtitia MORHAIN, jeune auteure résidant sur notre commune, est venue présenter une nouvelle tirée du recueil « Crève Suzette ». Devant un public nombreux et attentif, Laëtitia a livré quelques bribes de son parcours et de sa passion pour l'écriture. Puis ce fut le moment des dédicaces avant de partager le verre de l'amitié.

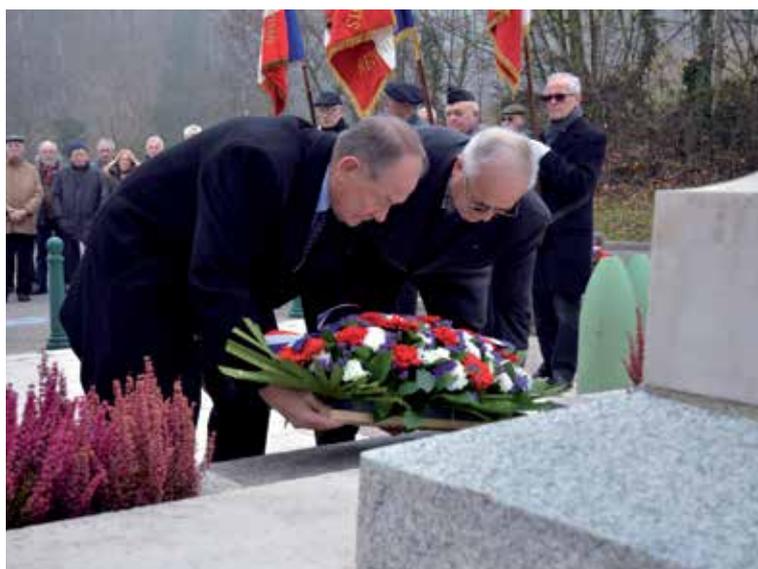
UDC - AFN

Affiliée à l'Union Nationale des Combattants, reconnue d'utilité publique, l'UDC-AFN est une association dont l'esprit et l'action reposent sur une volonté de Solidarité, de Fraternité et de Mémoire.

Elle s'est donnée pour règle, dans un souci de respect des convictions et des opinions personnelles de ses membres, de conserver son indépendance et de s'interdire toute activité politique.

Peuvent adhérer :

Les combattants de tous les conflits, les personnes ayant effectué un service militaire ou national, les veuves de tous les conflits, les pupilles de la nation, les conjoints d'anciens combattants.



Depuis le 23 septembre 2003, le 5 décembre est devenu la journée officielle d'hommage aux Morts en AFN. Ce dernier 5 décembre 2016 une cinquantaine d'Anciens d'AFN assistait à cette cérémonie au monument aux Morts de Pers-Jussy suivie du verre de l'amitié offert par la Municipalité. Les Maires de la communauté de communes et le Président s'étaient joints à eux.

Contact UDC - AFN

Contact : Émile MERMIN

☎ 04 50 43 42 42

✉ emile.mermin@orange.fr

📍 Permanences : Le Florin (sous-sol),
49 rue du Docteur Goy 74 930 Reignier

🕒 1^{er} mardi du mois 18h00 à 19h00



2016 : 50 ans de l'US Pers-Jussy !!



Un très grand merci, à nos aînés présents ce week-end et à tous ceux qui ont contribué à l'édifice USPJ

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué au succès de la fête.

Joyeux anniversaire!!!





Nos U11 filles et garçons

Développement de notre section féminine...

Création d'une équipe senior avec Saint-Pierre.

Ainsi que 3 équipes jeunes...

Bravo nos Pers-Jussiennes!!!



Notre équipe senior féminine

Nos manifestations en 2017 :

- Concours de belote : 28 janvier Salle de Pers-Jussy.
- Tartifoot : 18 février Salle d'Arbusigny.
- Assemblée générale : 16 juin Stade des Fins.
- Journée du foot : 17 juin Stade des Fins.

Rejoignez-nous!!!

Joueuses et joueurs de tous âges, éducateurs, arbitres, il reste des places. Essais gratuits!!!

Renseignements auprès de Christophe au 06 88 33 80 70.



Un plateau U13 filles

Ski-Club



Encore une année pleine pour le Ski-Club Pers-Jussy :

- pour la section enfants, 3 cars ont conduit nos 119 bambins sur les pistes du Grand-Bornand pour 7 samedi (2 ½ journées ont été transformées en journée complète),
- pour la section loisir, 14 sorties ont été proposées le dimanche en journée complète en commun avec le Ski-Club d'Évires sur les pentes des deux Savoie.

Lors des sorties du samedi, les 14 groupes étaient encadrés par nos 18 moniteurs fédéraux (9 MF1, 3 MF2, 6 stagiaires) tout vêtu de vert, assistés de 22 parents accompagnateurs. Parmi les stagiaires, 5 nouveaux MF1 ont réussi avec brio l'examen final : Sandra CHIES, Lionel BELLOUARD, Romain CANUTI, Guillaume OGAY et Luc VIDONNE.

En plus des cours de base de niveau ESF, les groupes étoile bronze, étoile or et performance ont bénéficié d'initiation au surf, au slalom, au freeride et freestyle. En fin de saison, pour ces mêmes groupes, un slalom géant en deux manches a été organisé sur le stade de slalom dans des conditions difficiles. Félicitations à tous les enfants, et particulièrement ceux qui ont obtenu la flèche d'argent avec dans l'ordre d'arrivée : Jules CHAMBET, Mirko BATTAGLIA, Édouard SOUVIGHEC, Lucie DECARROUX, Eliott LACROIX et Antonin REMOND-JACQUEMOUD.



Pour les sorties du dimanche de cet hiver 2017, nous proposons en nouveauté des cours tous niveaux et tout âge, le matin pour les 5 premières sorties de la saison. Si vous souhaitez plus de renseignements n'hésitez pas à envoyer un mail ou rendez-vous à la permanence tous les vendredis soir à partir de 19h00 au local du ski club au CCA à partir de janvier.

Sorties 2017

Date	Lieu	Départ Pers-Jussy	Tarif
8 janvier	Avoriaz	8 h 00	31 €
15 janvier	Valmorel	7 h 00	29 €
22 janvier	Flaine	8 h 00	32 €
29 janvier	Méribel Vallée	7 h 00	30 €
5 février	Arèches Beaufort	7 h 00	28 €
12 février	Val Thorens	6 h 15	37 €
19 février	Petit Massif/Samoëns	8 h 30	32 €
25 février	Les Gets - sortie famille	8 h 30	enf. : 26 €/ad. : 30 €
26 février	Courchevel	7 h 00	32 €
5 mars	Contamines - sortie famille	7 h 45	enf. : 27 €/ad. : 31 €
11 mars	Repas du ski club		
12 mars	Porte du Mont-Blanc Combloux/Megève	8 h 15	30 €
19 mars	Espace Killy (Val d'Isère/Tignes)	6 h 15	36,50 €
26 mars	Avoriaz	8 h 00	31 €
2 avril	Espace Diamand Fête des Clubs USCA	7 h 15	
9 avril	Les Grands Montets	7 h 45	41 €

Nous avons appris avec tristesse cet automne le décès du fondateur et 1^{er} président du Ski-Club, Claude CHASSOT à l'âge de 84 ans. La roue tourne comme on dit. Il aurait été sûrement heureux d'apprendre qu'après sa nièce et son neveu (deux des piliers du ski club), la troisième génération de CHASSOT arrive : sa petite-nièce, Fela FRICAMPS est inscrite comme stagiaire au MF1 cette année. Longue vie à ton Ski-Club, Claude !



Contact **SKI-CLUB PERS-JUSSY**

📍 CCA - 95 route de l'église 74 930 PERS-JUSSY

☎ 04 50 94 26 20

✉ skipersjussy@gmail.com



La Persjussienne



Le sourire du matin



Quelle belle journée



Et oui, c'est super la Persju !!



Bravo Aline



Toujours fidèle, merci Martine



Dur La Persju !!!



Les coureurs en plein effort



Merci à tous, et rendez-vous le 15 octobre 2017



Un beau vainqueur



Le podium femme

L'association La Persjussienne remercie particulièrement La Mairie de Pers-Jussy et celle de La Chapelle-Rambaud pour leur aide précieuse. Ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent chaque année pour que la course soit une belle réussite.

Encore merci à tous.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour la 32^e édition.

Vœux du maire 8 janvier

En hommage aux victimes des attentats du Bataclan et des terrasses parisiennes du 13 novembre 2015, Louis FAVRE conviait les personnes présentes à partager une minute de silence et remerciait chaleureusement les représentants de la gendarmerie et des pompiers en insistant sur leur engagement et leur disponibilité envers la population.

Au nom de tous les Perjussiennes et Perjussiens réunis, il apportait son soutien aux familles victimes de ces odieux attentats. Il rappelait l'importance de continuer à vivre en restant uni dans le respect de l'autre.

Louis FAVRE ensuite exposait les projets concrétisés dans l'année :

- La création de la micro-crèche privée, installée dans les anciens locaux de l'école élémentaire, refaits à neuf par la mairie, et qui a ouvert ses portes en juin 2015.
- L'aboutissement de la rénovation de la partie supérieure des vestiaires du stade.

Dans la foulée, Louis FAVRE évoquait la poursuite du travail des commissions urbanisme et bâtiments concernant l'aménagement du centre bourg dans le cadre de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuel.

Il pointait la nécessité pour notre commune de se positionner de manière forte dans un territoire élargi, aujourd'hui communauté de communes, demain pôle métropolitain.



Il rappelait que nous devons être acteur de notre territoire, être force de propositions et nous projeter dans le futur pour les générations à venir.

Il invitait ensuite Madame Anne JOUAN, directrice du service Enfance et Jeunesse regroupant l'accueil Périscolaire, le centre de loisirs et les TAP à présenter l'organisation des différentes activités.

Pour clore la soirée, Louis FAVRE souhaitait à chacun une très belle et pacifique année 2016.

Toutes les personnes présentes, étaient invitées au verre de l'amitié et à partager la galette des Rois.

Vœux au personnel municipal

Le 26 janvier, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal recevaient à la mairie l'ensemble des employés municipaux pour une première soirée officielle des vœux.

Depuis la municipalisation de l'association gérant la garderie périscolaire et le centre de loisirs en date du 1^{er} septembre 2015, la commune de Pers-Jussy compte désormais pas loin d'une trentaine de collaborateurs répartis sur les différents services : administratif, technique, enfance et jeunesse.

Après avoir présenté à l'assemblée tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, Monsieur le maire remerciait très chaleureusement les employés communaux et le Conseil Municipal pour l'ensemble du travail accompli, le dévouement au service de notre village et nos concitoyens.



Quatre médailles pour 20 ans au service de la communauté

À l'occasion de cette soirée des vœux, quatre conseillers ont été décorés par Monsieur le maire au nom du Préfet, de la médaille communale, départementale et régionale argent.

Cette médaille récompense la compétence professionnelle et le dévouement des élus et des agents publics au service des collectivités territoriales et de leurs établissements.



Il s'agissait de Patrice DOMPMARTIN, 1^{er} adjoint, Roland LAVERRIERE, adjoint à l'urbanisme, Denis DUPANLOUP, adjoint aux Bâtiments et Gilles ROGUET, conseiller ; élus tous les quatre en juin 1995.

La soirée se poursuivait dans une ambiance conviviale autour du verre de l'amitié.

Les vergers de Pers-Jussy, un patrimoine à préserver

Le territoire Arve-et-Salève et Pers-Jussy en particulier sont encore très riches en vieux vergers de haute tige, un patrimoine paysager, culturel et naturel menacé d'abandon. Mais depuis près de 20 ans le Syndicat Mixte du Salève (SMS), auquel la commune a adhéré, via la communauté de communes, propose un service d'entretien et de replantation de ces vergers traditionnels aux particuliers.

Aussi, en 2016 la commune de Pers-Jussy a été le théâtre de deux actions marquantes menées par le Syndicat Mixte du Salève. Tout d'abord, des propriétaires privés, dont un agriculteur, ont replanté une trentaine d'arbres fruitiers, pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, de variétés anciennes locales juste en dessous du chef-lieu. Et ceci au cœur d'un très grand verger vieillissant qui offre un écrin arboré au village. Ces mêmes propriétaires ont d'ailleurs fait entretenir une partie des vieux arbres fruitiers pour les débarrasser du gui et leur offrir une nouvelle jeunesse.

Le 15 avril, ce sont une vingtaine de personnes, propriétaires de vergers, qui ont assisté à une formation gratuite organisée par le SMS et assurée par Rémy BAZEAU, le Président des Croqueurs de Pommes de la Haute-Savoie, au centre communal de Pers-Jussy.



Une visite du verger situé sous le village a permis d'illustrer la taille de nettoyage et d'élagage, la plantation et d'observer comment protéger les jeunes arbres du bétail de manière efficace, grâce au dispositif électrique exemplaire mis en place par l'agriculteur propriétaire.

Aussi, si vous êtes propriétaires de vergers ou d'arbres fruitiers et que vous souhaitez bénéficier des actions de taille, de plantation et même de pressage de vos fruits, contactez le Syndicat Mixte du Salève au 04 50 95 92 18.

Le coût de ces services est modique car le Département de la Haute-Savoie, au titre de sa politique de préservation des espaces naturels sensibles, soutient financièrement ces actions.

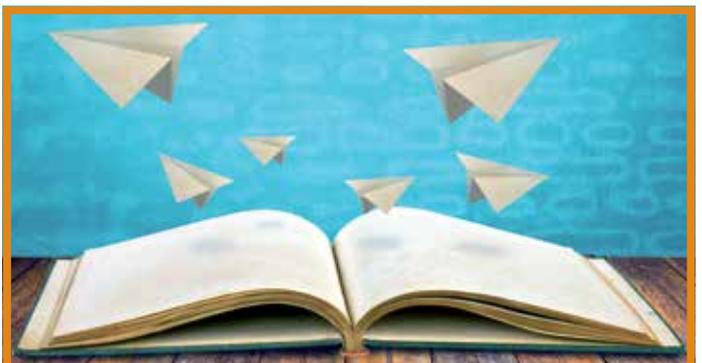
Ball-Trap

Le Ball-trap annuel organisé par L'Amicale de la Cabane a vu 173 tireurs s'affronter samedi 14 et dimanche 15 mai aux Communaux de Loisinges.

Jean Baptiste DUPANLOUP est le grand gagnant pour la deuxième année consécutive.

Sans oublier le foot de Pers-Jussy qui a géré la buvette et la restauration tout le week-end.

À l'année prochaine!!!



Remise des livres aux CM2

Comme chaque année et toujours avec un immense plaisir, Isabelle ROGUET, Adjointe aux Affaires Scolaires, a eu le plaisir de remettre aux élèves de CM2 de Pers-Jussy, un très bel ouvrage, pour marquer la fin de leur scolarité dans le cycle primaire et leur entrée dans le secondaire en 6°.

Ils ont pu écouter une très belle histoire, pour ensuite partager le traditionnel goûter.

L'occasion de leur souhaiter, une très bonne continuation, la réussite et le succès pour leurs futures études.

Sortie découverte du Marais de Marjolin dit « Mouille Boni »

Organisée par ASTERS (Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie)



Samedi 11 juin dernier a eu lieu une sortie découverte sur le Marais de Marjolin à Pers-Jussy, localement appelé « Mouille Boni ».

Malgré la météo peu favorable pour observer les libellules et les papillons, nous avons pu découvrir tout au long de la balade, l'intérêt que présentent les différentes formations végétales au sein du marais (boisement humide, différence entre prairie humide riche et pauvre en nutriments, mare...), ainsi que les interventions qu'il faut mettre en place pour leur conservation.

Le rôle majeur de l'agriculture a été évoqué, avec les pratiques anciennes et celles encore réalisées actuellement par Pierre LAMOUILLE sur ce marais.

Nous avons également eu l'occasion d'aborder les interrelations entre espèces végétales et animales, notamment à travers la présentation du cycle de reproduction des papillons remarquables du Plateau des Bornes: l'azuré des paluds et l'azuré de la sanguisorbe.



Cette animation a permis de rassembler 18 personnes venant des communes de Groisy, La Chapelle-Rambaud, Vovray-en-Bornes et Pers-Jussy, qui ont été sensibilisées à l'intérêt de préserver ce type de milieu qui fait partie du patrimoine naturel et culturel local.

Pour conclure, Odile Montant, élue référente du contrat de territoire Plateau des Bornes, a rappelé l'implication des communes dans les actions menées pour préserver les marais du Plateau, et le rôle que chacun doit jouer pour expliquer l'importance de ces zones humides.

Prévention routière

Grâce à l'Association de la Prévention Routière, 33 élèves de CM2 de l'école du chef-lieu ont reçu leur diplôme d'Éducation à la Sécurité routière.

Vendredi 9 décembre, après une matinée destinée à la formation théorique (sur les panneaux, le respect des règles des cyclistes et des piétons...), les enfants ont pu, sur leur vélo, circuler sur une piste d'éducation routière, matérialisée dans la cour de l'école. Ils ont pu se familiariser avec le code de la route, prendre conscience des dangers, respecter les règles pour ne pas mettre en danger les autres et ne pas se mettre en danger.

Pour clore cette journée, entourée de la Directrice Madame Marjorie LOTH et Madame Isabelle ROGUET, Adjointe aux Affaires Scolaires, ces futurs conducteurs se sont vu remettre leur diplôme avec une grande fierté.



Accueil des enseignants

Comme chaque année, la municipalité de Pers-Jussy a organisé un pot d'accueil pour les enseignants des Écoles de la Commune, le jeudi 13 octobre 2016.

Un moment d'échange entre les enseignants, Marjorie LOTH, Directrice de l'École, Louis FAVRE, Maire de Pers-Jussy et Isabelle ROGUET, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires.

Différents thèmes ont été abordés :

- La question des effectifs tout d'abord : il y a actuellement, pour cette année 2016-2017, 13 classes, pour 333 élèves, 16 enseignants. Une enseignante à l'École des Roguet.
- Les difficultés rencontrées suite à l'incendie du garage qui jouxte l'école maternelle. Dégâts qui ont occasionné des travaux de sécurisation, et de nettoyage dans la cour de récréation et qui ont modifié l'organisation et le fonctionnement de toute l'école.
- L'accueil d'une très belle exposition culturelle faite par les enfants et ouverte aux différentes écoles des environs.



- Un point de situation a été fait sur la dernière phase d'installation des Vidéos Projecteurs Interactifs, qui couvrira toutes les classes de l'élémentaire, après les vacances de Toussaint. Important dispositif qui a pour but de favoriser et développer les méthodes pédagogiques pour les élèves et les enseignants, avec un côté ludique qui facilite le travail collectif.

Monsieur le Maire a rappelé également l'importance d'un travail d'équipe et d'une collaboration étroite entre les enseignants et l'équipe municipale pour le bien-être de nos enfants.

Tous ont beaucoup apprécié ce moment chaleureux et convivial.

Inauguration de la micro-crèche privée « Nos Petits Pouces »

Nous vous avons relaté dans nos précédentes revues communales la volonté de la commune de poursuivre ses efforts en direction des enfants. Le projet de création d'une micro-crèche a été mené à bien ; elle est opérationnelle depuis septembre 2015.

L'inauguration officielle de ce bâtiment a eu lieu le samedi 11 juin 2016 en présence du député Martial SADDIER, de la conseillère départementale Christelle PETEX, de Sandrine GALEA LEVU, fondatrice et gestionnaire et de son personnel, du Maire Louis FAVRE, du Conseil Municipal, des élus des communes voisines, des corps de métiers, de l'architecte, des services de l'enfance, des parents, sans oublier les petits bouts de choux qui fréquentent l'établissement.

Monsieur le Maire, après avoir retracé les différentes étapes de ce réaménagement des locaux de l'ancienne école, a invité Madame Sandrine GALÉA LEVU à présenter son activité.

Les enfants accueillis ont entre 3 mois et 3 ans. Un lieu de vie chaleureux et agréable, où chaque enfant peut s'épanouir et s'éveiller au sein d'un petit groupe sous l'attention de professionnels qualifiés.



Sandrine GALÉA LEVU et son équipe

Après la visite de la micro-crèche, tout le monde convenait de la qualité de la réalisation pour le bien-être de nos chers petits.

Centre Communal d'Actions Sociales

Les Centres Communaux d'Action Sociale sont des établissements publics, créés par les communes à qui elles délèguent la responsabilité de l'action sociale communale, de la petite enfance au grand âge.

Le CCAS anime une action sociale générale de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques et privées. Il intervient également dans l'aide sociale d'urgence.

Il a une nature juridique :

- Un président : Louis FAVRE, Maire.
- Un conseil d'administration comprenant des élus et des personnes désignées par le maire.
- Une autonomie financière grâce à une subvention de la commune.

Journée de la femme - 8 mars

L'assemblée était nombreuse ce mardi 8 mars, à la salle communale de Pers-Jussy, pour la traditionnelle soirée des femmes.

Sans oublier que la « Journée internationale des droits des femmes » puise ses racines dans la lutte menée par les femmes depuis des siècles pour participer à la société sur un pied d'égalité avec les hommes. Cette soirée est, pour les femmes de Pers-Jussy, l'occasion de se retrouver dans la convivialité et la bonne humeur.



Cette année, la Fée Elaera nous a présenté la femme dans les fabliaux médiévaux avec un recueil de contes, tantôt burlesques, tantôt coquins, un spectacle intitulé « Le Rêve de la Damoiselle ».

Un grand merci à la Fée Elaera et encore bravo!

Banque Alimentaire

Les 25 et 26 novembre, des bénévoles, des membres du CCAS, vous ont sollicités pour des dons alimentaires à l'entrée du magasin CASINO de Pers-Jussy. Toutes ces précieuses marchandises collectées seront progressivement redistribuées aux familles nécessiteuses du département.



Merci à tous pour votre générosité.

Colis de Noël



Les membres du CCAS ont effectué la tournée de distribution des colis de Noël aux personnes âgées de 80 ans et plus. Les aînés ont été ravis de partager un moment d'échange et, nous l'espérons, profiteront des petits présents qui composaient le colis.

Fête des mamans



Le 28 mai 2016, le CCAS a mis à l'honneur les mamans et les bébés de 2015. Parents et enfants se sont retrouvés autour d'un goûter. Un petit rosier a été offert aux mamans et un joli petit ourson tirelire aux bébés. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à tous ces nouveaux petits Pers-Jussiens.

Demi-journée citoyenne à Pers-Jussy - 16 avril

Par des tracts et des affiches, réalisées par les enfants dans le cadre des ateliers périscolaires, les habitants, élus, et associations de Pers-Jussy ont été invités à participer à une demi-journée de nettoyage sur la commune.



Cette opération, qui a pour but de sensibiliser la population à ne plus jeter dans la nature, a réuni une cinquantaine de personnes, dont environ vingt enfants, autour d'un même projet d'amélioration du cadre de vie.

Deux représentants du SIDEFAGE sont intervenus pour rappeler à tous l'utilité et l'importance du recyclage et les enfants ont été très attentifs.

Plusieurs zones ont été nettoyées, la zone des Contamines, Ornex, Navilly et les Communaux. Ont été trouvés des étendages, mobylettes, vélos, batteries de voitures...! et des débris divers qui ont rempli de nombreux sacs.



En fin de matinée, un casse-croûte bien mérité après trois heures à arpenter les coins du village, était offert par la mairie.

Nous remercions particulièrement les chasseurs de nous avoir accueillis au moment du casse-croûte, le comité des fêtes et toutes les associations et personnes qui ont encadré les groupes.

Merci au SIDEFAGE pour leur intervention et la mise à disposition de pinces.

Merci au Syndicat de Rocailles-Bellecombe pour la dépose d'une benne.

Merci au Crédit Mutuel pour les nappes, assiettes et gobelets.

Et enfin, un grand merci à tous pour cette belle opération de nettoyage qui a favorisé la rencontre entre les habitants toutes générations confondues!

Soirée jeux

Vendredi 5 février: 2^e soirée jeux à la salle communale toujours appréciée des petits et des grands!



Repas des aînés

Comme chaque année, la commune invitait ses aînés de 70 ans et plus à un déjeuner.

L'occasion pour des personnes parfois isolées ou sortant peu, de retrouver des connaissances autour d'un bon repas, pour un moment convivial.

Ils étaient ainsi 140 à avoir répondu présents et à se retrouver dimanche 3 avril au restaurant « La Ferme des Ollières ». Après quelques paroles de bienvenue et une pensée pour les absents, les convives se sont régalés d'un bon repas.

L'animation était de qualité, grâce à la présence de deux artistes exceptionnels : Fabienne SONDAZ, chanteuse à la voix somptueuse et Jean BARRUECO, harmoniciste de grand talent. Notre Maire, Louis FAVRE, qui pratique également l'harmonica, a pu nous faire une démonstration de son propre talent.

Un grand merci à Marcel TISSOT et Pierre DOMPMARTIN qui nous ont mis du baume au cœur avec des chants et quelques histoires en patois.

La doyenne et le doyen du jour, Madame et Monsieur HOUPERT ont reçu chacun un panier garni.



Atelier « Double-Clic »

L'atelier informatique « Double-Clic », destiné aux seniors de notre commune, se déroule chaque lundi de 9 h 30 à 11 h 00 dans la salle du conseil municipal de la Mairie. En s'adaptant aux besoins du groupe, des animateurs bénévoles expliquent comment manier l'outil informatique, surfer sur internet, charger des photos, faire des démarches administratives en ligne...



Les commémorations

8 mai



14 juillet



11 novembre



Le conseil municipal et la guerre (1916-1917)

Dans la revue communale de l'année dernière, les Amis de Pers-Jussy vous avaient présenté les répercussions de la Grande Guerre durant les années 1915 et début 1916, à travers les comptes rendus du conseil municipal. Cette année, nous continuons avec les événements de l'été et de la fin de l'année 1916 et du début de 1917.

Dans sa séance du mois de mai 1916, comme dans presque toutes les séances de l'année, le conseil municipal fait le point sur les listes destinées aux aides sociales de la commune en rapport avec le Bureau de Bienfaisance. Mais ce jour-là, la municipalité décide de mettre en place une imposition extraordinaire pour le maintien des divers services municipaux. En effet, les recettes couvrent à peine les dépenses courantes de la commune et le traitement de son garde champêtre.

Pendant cette même période, entre juin et octobre 1916, les armées françaises et britanniques déploient leurs hommes dans la Somme afin de contrer les Allemands. Malheureusement, le territoire récupéré est bien maigre comparé aux immenses pertes humaines. Parmi celles-ci, nous pouvons citer quatre Perjussiens: DUBOULOZ Louis, CONSTANTIN Joseph, PERREARD Joseph et CONSTANTIN Jean-Marie.

Si beaucoup de soldats meurent sur le champ de bataille, d'autres, tout aussi nombreux, décèdent de leurs blessures dans les hôpitaux, ambulances ou même suite à des maladies contractées dans les tranchées. En totalité, treize poilus de Pers-Jussy perdent la vie en 1916.

En août de la même année, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à traiter de gré à gré avec les habitants intéressés pour les baux communaux de 1917, étant donné qu'il ne peut y avoir d'adjudication publique en temps de guerre. Monsieur le Préfet doit s'exprimer sur cette délibération comme il l'a fait en 1916. Notons que cette délibération est prise en urgence en vue des semailles de l'automne. De plus, les conseillers, sous l'impulsion de Monsieur le Préfet, décident d'acheter des obligations à 5 % auprès de l'Emprunt de la Défense Nationale pour un montant de 122,33 francs prélevé sur le budget communal (environ 307 € en 2015). Pour financer la guerre, la France avait en effet créé notre impôt sur le revenu en 1914 mais applicable en 1916 et contracté des emprunts à quatre reprises, nommé « Emprunt de la Défense Nationale ». Pour convaincre les Français d'y souscrire, des affiches patriotiques mettent en avant les effets positifs de cet emprunt (s'armer, abréger la durée de la guerre, diminuer les pertes humaines, gestes citoyens, etc.).

Lors d'une autre séance de ce même mois d'août 1916, les élus doivent s'exprimer sur la production des alcools de cru suite à la loi du 30 juin 1916. La commune annonce que la distillation se fera tous les jours ouvrés de 6 h 00 à 19 h 00, qu'elle commencera à partir du 15 octobre et se terminera lorsqu'il n'y aura plus de fruits sur la commune. Les lieux destinés à cette activité seront le chef-lieu et Chevrier. Le conseil précise que la récolte en fruits est beaucoup moins importante que les précédentes années et que suite à l'augmentation du prix du charbon, il se peut que les distilleuses ne fonctionnent pas cet automne.

En début de l'année 1917, plus précisément en mars, l'armée allemande se replie et décide de raccourcir le front entre Arras (Pas-de-Calais) et Laon (Aisne). L'armée franco-anglaise suit l'ennemi et d'autres Perjussiens trouvent la mort suite à ces affrontements : parmi eux, TISSOT Jules et LAPHIN Paul-François. Nous pouvons aussi préciser que les États-Unis d'Amérique rentrent en guerre le 2 avril 1917. Des soldats de notre commune combattent également à l'extérieur de nos frontières tel que Jean-Marie PEGUET, décédé dans une ambulance des suites de ses blessures en septembre 1917 à Sakulevo (Macédoine).

Dans plusieurs comptes rendus, il est fait référence à deux conseillers absents parce qu'ils sont mobilisés. En février 1917, leur nombre passe à trois. Pourtant, les élus ne précisent jamais leur nom et ne parlent pas non plus, lors des séances, de ces conseillers du front.

Au cours de la séance de février 1917, la commune doit désigner des classificateurs qui devront durant cette année examiner les réclamations liées à l'évaluation des propriétés non bâties et les compensations possibles. La municipalité désigne SUATTON Casimir (Marny), CONSTANTIN François (Combloux), DECARROUX Casimir (Pers), NAVILLE Dosithée (Chevrier), REGAT Élie (Biollay), CHAPPAZ Jean-Marie (Vercot), FOURNIER François (forain à la Chapelle Rambaud), BOËX François (forain à Cornier), JACQUEMOUD Jean (forain à Scientrier) et CONSTANTIN Francelin (forain à Reignier).

Une conclusion s'impose : les répercussions de la Grande Guerre sur la vie des Perjussiens ne sont pas très présentes dans les comptes rendus du conseil municipal.

Les Amis de Pers-Jussy

Naissances

SERRA Gabriel, le 17 décembre 2015 à Contamine-sur-Arve
CHATEL Mia, le 29 décembre 2015 à Annemasse
CAFFIER Jimmy, le 13 janvier à Annemasse
LAVERRIERE Jimmy, le 16 janvier à Contamine-sur-Arve
FONTENEAU STERREN Naomi, le 15 janvier à Contamine-sur-Arve
TROTTEY Loris, le 25 janvier à Annemasse
D'ELIA Lorina, le 26 janvier à Annemasse
LACROIX Lenny, le 10 février à Contamine-sur-Arve
DELOLME LAM Léo, le 19 février à Contamine-sur-Arve
BRAISAZ Olivier, le 25 février à Contamine-sur-Arve
NOUARA Léna, le 5 mars à Contamine-sur-Arve
BOINET Clément, le 12 mars à Contamine-sur-Arve
BORSKY Mila, le 13 mars à Genève
BORSKY Charline, le 13 mars à Genève
CHAN TI KIONG Louise, le 18 mars à Contamine-sur-Arve
EZIN Elian, le 10 avril à Contamine-sur-Arve
BENIERE Lya, le 21 avril à Annemasse
DALLMAYR Adam, le 25 avril à Contamine-sur-Arve
VERHIEPE SOULAY Axel, le 30 mai à Contamine-sur-Arve
MEGEVAND Nolan, le 1er juin à Contamine-sur-Arve
FERRIERES Ethan, le 14 juin à Annemasse
SIEGRIST JINARU Trevor, le 30 juin à Annemasse
POIROT Allia, le 31 juillet à Contamine-sur-Arve
LALANNE Tom, le 5 août à Contamine-sur-Arve
BAROU Louna, le 13 août à Epagny Metz-Tessy
BLUNIER Aaron, le 23 août à Epagny Metz-Tessy
MOREL Elya, le 9 septembre à Contamine-sur-Arve
DU BOUËTIEZ De KERORGUEN Blanche,
le 19 septembre à Contamine-sur-Arve
PLAZA Théo, le 22 septembre à Bron
MAILLET-CONTOZ Brice, le 3 octobre à Annemasse
SCHNEIDER Louis, le 14 octobre à Contamine-sur-Arve
ROULLET Julie, le 25 octobre à Annemasse
BRONDEX Raphaël, le 31 octobre à Contamine-sur-Arve
DOS SANTOS MARQUES Noah, le 15 novembre à Annemasse
RAPOSO Lucie, le 16 décembre à Contamine-sur-Arve

Mariages

PADEY Pierryves & LETANG Jennifer, le 9 janvier
LIAIGRE Samuel & GAUD Anaïs, le 18 juin
DUVAL Thibault & CONSTANTIN Aurore, le 25 juin
FONTENEAU Philippe & STERREN Susanne, le 2 juillet
ANDRIC Nemanja & LEHERTE Matthieu, le 23 juillet
REGAT Sébastien & FRADIN Ève, le 30 juillet
VERDET Camille & ANCEL Alexandre, le 20 août
BRETEAU Bruno & MIQUET-SAGE Christine, le 20 août
FACQ Cyril & CLERC Cécile, le 9 septembre
ROGUET Arnaud & VACHOUX Ludivine, le 17 septembre
GERIGNY Frédéric & PAVIA Nathalie, le 12 novembre

Décès

SONNERAT Serge, le 9 janvier à Reignier-Esery
PELLETIER veuve MICHAELS Rose-Marie, le 26 février à La Tour
SOUCHEZ Joseph, le 5 mars à Contamine-sur-Arve
BÉZARD Laurent, le 1^{er} juillet à La Tronche
VOISIN épouse LACROUX Jacqueline, le 21 juillet à Pers-Jussy
BERGOËN veuve CONSTANTIN Louise, le 15 octobre à Pers-Jussy
DOUBLET Alexandre, le 17 octobre à Contamine-sur-Arve
CHASSOT Claude, le 29 octobre à Pers-Jussy
BANDET veuve VERDEL Germaine, le 26 novembre à Reignier-Esery
TISSOT Jean, le 18 décembre à Annemasse
MARTINENT Rolland, le 22 décembre à Contamine-sur-Arve

*Par respect de la vie privée des familles, sont mentionnés
uniquement les événements dont la mairie a reçu l'accord des familles.*

Hommage à Claude CHASSOT

Grâce à toi, Claude, de nombreux jeunes de la commune ont découvert le ski et la montagne.

Tout a commencé dans les années 62/63, avec une bande de copains (Noël, Victor, René, Philippe, Bruno, Dany, Gérard, Marcel), vous avez décidé de participer à la fête des jonquilles de Reignier, avec un char dont le thème était la neige et les futurs jeux olympiques d'Innsbruck; de beaux anneaux décoraient ce char qui deviendront le point de ralliement pour beaucoup d'entre nous.

En mars 1968, tu crées une association que tu appelles ski club de Pers-Jussy, ensuite tu cherches des locations de chalets dans diverses stations de ski où les fameux anneaux olympiques ont leur place à l'extérieur pour que l'on puisse se repérer.

Les jeunes de la commune qui ne possèdent pas de voiture bénéficient de ta traction avant pour découvrir le ski et la montagne. Les soirées dans les chalets étaient très disciplinées, les filles d'un côté et les garçons de l'autre mais tous en chœur chantaient du Brassens et du Brel autour de la cheminée avec un impératif se coucher tôt pour être en forme le lendemain.

Très sportif, tu savais qu'il fallait avoir la condition physique

pour aborder la saison de ski, alors tu organisais une sortie cycliste Pers-Jussy la Croisette, à l'automne.

Au sein du ski-club, tu enseignais le ski avec Philippe, René, Gérard, Dany et c'est grâce à toute cette débauche d'énergie que le ski club d'aujourd'hui compte des centaines de membres.



Puis avec le temps et l'âge, ceux qui ont connu ton ski club à ses débuts se sont fait appeler « les vieilles planches ». Une sortie ski/raquettes est organisée chaque année, à laquelle tu participais malgré le poids des années. Maintenant les vieilles planches vont continuer sans ta présence et tes petites anecdotes mais en pensant toujours à toi.

C'est au nom de tout cela que l'on te dit merci, et souvenons-nous de ton action discrète et ô combien efficace pour toutes les personnes qui ont croisé un jour ton chemin.

Tes amis des vieilles planches.

Hommage à Germaine VERDEL

Germaine VERDEL s'est éteinte paisiblement à l'hôpital local de Reignier le dimanche 27 novembre. Deux mois plus tôt, elle avait fêté son anniversaire en soufflant ses 105 bougies, entourée de sa famille, des élus et de la direction, du personnel et des résidents de l'hôpital.

Avec le départ de Germaine, nous avons perdu notre doyenne, et aussi une figure du village de Pers-Jussy, dont nous gardons un très bon souvenir.

Ses parents, deux jeunes originaires de La Muraz, partis pour travailler à Paris dans les grands hôtels, font connaissance puis se marient. De leur union, naît leur fille Germaine BANDET, le 1^{er} octobre 1911, dans le XVI^e arrondissement.

Quelques jours seulement après sa naissance, la petite est placée dans une famille nourricière à la Croix de Rozon en Suisse. Elle y reste jusqu'à l'âge de 13 ans lorsque ses parents qui viennent d'acheter le café à l'entrée du village de Pers-Jussy, reprennent leur fille unique. Celle-ci s'adapte très difficilement à sa nouvelle vie.

Germaine rêve d'être plus tard institutrice, mais son rêve s'éteint rapidement car elle doit arrêter l'école pour aider ses parents; et c'est avec eux qu'elle apprend le métier de cuisinière.

En 1947, elle épouse Fernand VERDEL qui travaille avec elle. L'année suivante, la famille s'agrandit avec la naissance de leur fils Michel.

En 1968, au décès de son mari, c'est avec lui, âgé alors de 20 ans, qu'elle fait tourner la pension restaurant du Verger.

Germaine est une femme de tête. Sa vie, c'est le travail mais aussi le contact avec ses pensionnaires, ses clients du bar avec qui elle joue à la belote jusque tard dans la veillée, ceux du restaurant qu'elle attire avec sa fameuse langue de bœuf dont elle gardera malicieusement le secret de sa recette.



Germaine apprécie les petits voyages qu'elle fait avec ses amies au début de chaque année. Cependant, elle ne pense guère au repos et distractions de la retraite. Ce sera pour plus tard!

Elle reste ainsi active sans voir le temps passer, jusqu'en janvier 2005, à la fermeture du Verger. Elle a bientôt 95 ans!

Deux années, dans un calme bien apprécié, s'écoulaient mais voilà qu'un accident de santé l'affaiblit. Germaine tourne alors une grande page de sa vie, puisque cette fois, c'est elle qui se fait servir en maison de retraite durant huit longues années.

Calendrier des Manifestations 2017

Hiver

Jeudi 5 janvier	Don du Sang - CCA
Vendredi 6 janvier	Vœux du Maire - Salle communale
Dimanche 15 janvier	Théâtre « TOC TOC » (Laurent Baffie) par La TroupAnous
Samedi 21 janvier	Stage de danse Salsa Pers-Jussy Danse - Salle communale
Samedi 28 janvier	Concours de Belote du foot - Salle communale
Samedi 11 février	Soirée dansante du Tennis Club Intercommunal des Rocailles - Salle communale
Vendredi 17 février	Soirée jeux (thème carnaval) CCAS - Salle communale
Samedi 18 février	Tartifoot - Arbusigny
Samedi 25 février	Soirée Théâtre Amis de Pers-Jussy Salle communale
Vendredi 3 mars	AG ANSMFIS - CCA
Samedi 4 mars	Stage de danse Pers-Jussy Danse - Salle communale
Mercredi 8 mars	Soirée de la Femme - Salle communale
Samedi 11 mars	Remise des étoiles (Ski-Club) - Salle communale
Vendredi 17 mars	AG des Amis de Pers-Jussy - CCA
Sam 18 et dim 19 mars	Journée Rencontre ANSMFIS Salle communale
Samedi 25 mars	Nettoyage de la Commune
Samedi 25 mars	Concert de l'école de musique - Salle communale
Lundi 27 mars	Don du sang - CCA

Printemps

Sam 1 et dim 2 avril	Week-end chantant Chorale Arc-En-Ciel - Salle communale
Sam 8 et dim 9 avril	Exposition de Pixel d'Argent - Salle communale
Dimanche 23 avril	Elections Présidentielles - CCA1 et CCA2
Jeudi 27 avril	Don du sang - CCA
Dimanche 30 avril	Repas des Aînés - Salle communale
Dimanche 7 mai	Elections Présidentielles - CCA1 et CCA2
Samedi 13 mai	Troc Plantes Amis de Pers-Jussy - Four à pain
Samedi 13 mai 7h-18h	Marché aux Fleurs APE - Parking de Casino
Samedi 20 mai	Soirée de Pers-Jussy Danse - Salle communale
Samedi 27 mai	Fête des Mamans et des bébés - Mairie
Sam 3 et dim 4 juin	Ball-Trap - Les Communaux de Loisinges
Samedi 10 juin	Audition École de Musique - Salle communale
Dimanche 11 juin	Élections Législatives - CCA1 et CCA2

Dimanche 11 juin	Brocante Cantine Scolaire - Parking des Fins
Mercredi 14 juin	AG Pers-Jussy Danse - Salle communale
Vendredi 16 juin	AG du Foot - Stade des Fins
Vendredi 16 juin	Concert Chorale Arc-en-Ciel - Salle communale
Dimanche 18 juin	Elections Législatives - CCA1 et CCA2
Vendredi 23 juin à partir de 17h	Fête de l'école - École primaire
Dimanche 25 juin	Journée découverte Amis de Pers-Jussy - CCA

Été

Sam. 8 et dim. 9 juillet	Montée historique
Jeudi 13 juillet	Fête Nationale - Parking des Fins
Jeudi 27 juillet	Don du sang - CCA
Vendredi 25 août	Réunion de préparation de la batteuse - Parking des Fins
Dimanche 27 août	Fête de la Batteuse
Lundi 4 septembre	AG Ecole de Musique - Salle communale
Mardi 12 septembre	AG APE et Cantine - CCA
Mercredi 13 septembre	AG Gym - CCA
Mardi 19 septembre	AG Dokkodo - CCA

Automne

Samedi 7 octobre	Soirée sénégalaise par LIANE
Samedi 14 octobre	Stage danse Latino Pers-Jussy Danse - Salle communale
Dimanche 15 octobre	La Persjussienne
Jeudi 19 octobre	Don du sang
Samedi 21 octobre	Soirée Châtaignes - Salle communale Exposition en journée - CCA Amis de Pers-Jussy
Samedi 4 novembre	Soirée Club des Saveurs - Salle communale
Vendredi 10 novembre	AG du Comité des Fêtes - CCA
Vendredi 17 novembre	AG Ski-Club - CCA
Samedi 18 novembre	Concert Ecole de Musique - Salle communale
Vendredi 24 novembre	AG Pers-Jussy Vélo - CCA
Sam 25 et dim 26 novembre	Loto APE - Salle communale
Sam 2 et dim 3 décembre	Marché de Noël Cantine Scolaire - Salle communale
Samedi 9 décembre	Remerciement Batteuse - Salle communale

PRATIQUES

La commune en chiffres

- Population : 2 977 habitants (selon INSEE)
- Gentilé (nom des habitants) :
Perjussiens, Perjussiennes
- Superficie :
1 868 ha dont 86 ha de terrains communaux.
18 ha de bois régime forestier
dont 10 ha au centre communal d'action sociale.

Mairie

- 📍 1 825 route de Reignier 📞 04 50 94 47 64
- ✉ mairie-de-pers-jussy@wanadoo.fr
- 🌐 www.mairie-pers-jussy.fr

🕒 Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 15 h 00 à 17 h 30.
Mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 30.
Mercredi et samedi de 9 h 00 à 11 h 00.

- **Urbanisme** 📞 04 50 31 70 36
Mardi et jeudi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00.
Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

- **Permanence de Monsieur le Maire :**
Sur rendez-vous, le mardi après-midi et le samedi matin.

- **Permanence des Adjointes :**
Le samedi de 9 h 00 à 11 h 00.

Agence postale communale

📞 04 50 94 41 60

🕒 Heures d'ouverture :

Lundi : 8 h 30 - 12 h 00 et 15 h 00 - 17 h 30
Mardi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30 - 17 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 00
Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30 - 17 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30 - 17 h 30
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Départ du courrier : dans le bureau et boîte extérieure
du lundi au vendredi à 15 h 15, samedi à 11 h 30.

Numéros utiles

- **Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe** 📞 04 50 95 71 63
- dépannage eau potable 📞 06 83 74 42 06
- dépannage eaux usées 📞 06 77 04 19 50
- **Communauté de Communes Arve et Salève** 📞 04 50 43 46 14
- **Déchetterie** 📞 04 50 43 42 03
- **Pompiers** 📞 18
depuis un portable 📞 112
- **Gendarmerie de Reignier** 📞 04 50 95 75 11
- **SAIC Pers Loisinges** 📞 04 50 94 46 89
- **EDF - Dépannage 24/24** 📞 08 10 33 30 74
- **Sous-préfecture de St-Julien en Genevois** 📞 04 50 35 13 13
- **Trésorerie de Reignier** 📞 04 50 43 40 55

- **Animaux Secours à Arthaz** 📞 04 50 36 02 80
- **Chamonix Météo** 📞 08 99 71 02 74
Prévisions sur le département
- **Préfecture d'Annecy** 📞 04 50 33 60 00
- **Centre des impôts d'Annemasse** 📞 04 50 43 91 50
- **Paroisse St-Jean XXIII d'Arve et Salève** 📞 04 50 43 40 50
- **ADMR** 📞 04 50 95 15 32

Services médicaux

- **Médecin** : Docteur PEILLON 📞 04 50 94 40 36
📍 60 route de la Chapelle-Rambaud - 74 930 Pers-Jussy
- **Ostéopathe** : Sarah DESMARES 📞 07 61 35 25 10
📍 107 route de l'Église - 74 930 Pers-Jussy
- **Cabinet de kinésithérapeutes et Énergéticien** 📞 04 50 36 96 99
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
- **Cabinet d'infirmières** : Carole POLUS 📞 09 81 33 48 26
📍 107 route de l'Église - 74 930 Pers-Jussy
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.
- **Hypnothérapeute** : Catherine MATHELET 📞 06 73 83 11 35
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
- **Pharmacie** : Pharmacie Arve et Salève 📞 04 50 85 06 13
📍 141 route de l'Église - 74 930 Pers-Jussy
🕒 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.
Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.
- **Pôle Médico-Social** (assistante sociale) 📞 04 50 33 23 47
📍 49 grande rue - 74 930 Reignier
Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 17 h 30.
Fermé au public le vendredi après-midi.

Transport

- **Transport scolaire (PROXIM'ITI)** 🌐 www.proximiti.fr
📍 56 place de l'Hôtel de Ville - 74 130 Bonneville
Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00.
- **Le transport à la demande (PROXIM'ITI)** 📞 08 11 280 257
- **Taxis**
Autorisations de stationnement délivrées par la commune
Guillaume HEUZÉ (Taxi des Rocailles) 📞 06 77 20 51 41
Taxi DHERBEY 📞 06 30 57 87 25

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des ordures est effectué :

- Le mardi : La Collay, Chevranges, Marny-Haut, route de la Croix d'Ornex et Chemin chez le Levrot.
- Le vendredi : le reste de la commune y compris Vercot, Loisinges et Laslenaz.

En cas de jour férié, la collecte a lieu le mercredi pour les hameaux qui sont collectés le mardi, et le jeudi pour ceux qui sont collectés le vendredi. Les tournées de collectes des ordures ménagères débutent tôt dans la matinée. Il est souhaitable de sortir les poubelles et containers la veille.

Les « points verts »

● Vous trouverez sur votre commune un Point Vert :

- À la fruitière du Chef-lieu
- À Vuret
- Supermarché Casino
- Aux Cornus
- À Loisinges
- À l'école d'Ornex
- À la Grangette

● Un point vert est composé de différents conteneurs :

- Papier/carton
- Bouteilles plastiques - emballages aluminium
- Verre

Déchets verts

Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

Le brûlage des déchets verts (éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires) peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, source d'émission importante de substances polluantes ou cause de propagation d'incendie.

Ce texte est consultable à la mairie.

Composteurs

Les inscriptions et distributions sont réalisées à la Communauté de Communes Arve et Salève à Reignier., Maison Cécile Bocquet



Le compostage : une méthode traditionnelle et écologique du traitement des déchets verts

Devant l'augmentation constante de la quantité de déchets verts apportés à la déchetterie, les élus de la Communauté de Communes Arve et Salève ont mis en place une opération « composteurs individuels ». Outre les déchets de jardin, ces composteurs reçoivent également les restes de repas qui représentent environ 30 % de nos ordures ménagères !

Cette méthode de traitement, ancestral et naturelle, est également une économie pour notre environnement : moins de camions sur les routes, moins de déplacements en déchetterie, moins de gaz d'échappement... Le produit obtenu est un engrais biologique, utilisable pour les jardins (autant d'ornement que potager), les balconnières, et les plantes d'appartement...



Une économie pour la collectivité et les contribuables

Les gestes de tri ont permis jusqu'à présent de ne pas augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le compostage est bien une solution pour aller encore plus loin dans les économies, l'objectif étant, non pas de maintenir le taux de cette taxe, mais bien de le baisser.

Comment faire pour se procurer un composteur ?

Les composteurs sont mis à disposition au prix de 15 €, (au lieu de 35€), et 18 € avec un « agitateur ».

Une charte de bon fonctionnement sera signée par l'utilisateur et la Collectivité

Cette opération est réalisée en collaboration avec le SODEAGE, et avec le soutien financier du Conseil Général de la Haute-Savoie.

La déchetterie

L'accès de la déchetterie est sécurisé !

- >> Le site est équipé d'une **vidéo surveillance**.
- >> L'entrée se fait automatiquement par carte.

Les cartes sont à retirer en mairie de Pers-Jussy sur présentation d'une pièce justificative d'identité et de domicile.

Adresse

1 496 route des Rocailles
74930 Reignier-Esery

Horaires d'ouverture

Été : Avril à Octobre
Lundi au Samedi (sauf jours fériés)
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
Hiver : Novembre à mars
Lundi au Samedi (sauf jours fériés)
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Nouveau plan

Aggrandissement et réorganisation de la déchetterie!

Aujourd'hui la déchetterie de 3 000 m², réouvre au public avec 13 quais, une nouvelle organisation de la circulation et surtout de nouvelles possibilités de tri.

Déchets acceptés



BOIS Palettes, planches, contreplaqué, bois de charpente, mobilier en bois...



DÉCHETS VERTS Branchages, tailles, tontes, feuillage, plantes...



CARTONS Cartons, pliés et aplatis...



ENCOMBRANTS Mobilier, literie, plâtre, moquette, verre (fenêtre miroir...)...



GRAVATS Cailloux, béton (non armé), ciment, parpaing, ardoise, déblais...



TOUT-VENANT INCINÉRABLES Plastiques, textiles, caoutchouc, PVC...



MÉTAUX Tous types de métaux.



Déchets d'équipement électriques et électroniques.

Autres : tri sélectif, produits d'entretien et de bricolage, produits phytosanitaires, piles, batteries, huiles minérales, radiographie médicale, pneumatiques, consommables informatiques, déchets d'activité de soins et risques infectieux.

Déchets refusés



Explosifs, feux d'artifices
-> vendeurs



Cadavre d'animaux
-> vétérinaires ou équarrisseurs



Amiante
-> prestataires spécialisés



Bouteilles de gaz
-> vendeurs



Médicaments
-> pharmacie



Ordures ménagères
-> Ramassage ou point d'apport volontaire

Moins produire de déchets c'est possible !

Pensez à composter

-> En compostant vos déchets fermentescibles, vous obtiendrez un engrais 100% naturel et gratuit !

Réduisez vos déchets verts grâce au paillage

-> En utilisant l'herbe coupée en paillage au pied de vos plantes, vous éviterez la pousse des mauvaises herbes et limiterez l'arrosage.

Évitez les piles jetables

-> Elles contiennent des produits toxiques pour l'environnement, investissez dans des piles rechargeables, vous rentrerez vite dans vos frais.

Réparez au lieu de jeter

-> Ayez le réflexe réparation (réparateur, dépanneur, couturière, cordonnier,...).

Donnez une seconde vie à vos objets

-> Vides greniers, brocantes, dépôts-ventes, troc ou don à une association

Partagez avec vos amis, voisins ou louez avant d'acheter

-> Les objets d'utilisation occasionnelle et coûteuse

Nuisances sonores

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 00 à 20 h 00.
- le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00.
- le dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

PRATIQUES

Les entreprises de Pers-Jussy

▶ AGRICOLE

BOSSAY Marie

Matériel d'élevage - Condiments minéraux
Aliments du bétail

📍 190 route de Chevrier

☎ 04 50 94 41 10

📠 04 50 94 49 13

▶ ALIMENTAIRE

SUPERMARCHÉ CASINO

Le magasin est ouvert :

- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 19 h 30

- vendredi et samedi de 8 h 30 à 20 h 00

- dimanche de 8 h 30 à 12 h 30

📍 240 impasse des Contamines

☎ 04 50 43 82 10

📠 04 50 43 82 19

CAVE LA MARIE-JEANNE

Vin en vrac - Grand Cru

📍 19 route de Reignier

☎ 04 50 43 45 87

GOURMANDISE DE PAIN

Boulangerie pâtisserie - Fabrication artisanale

Petite restauration sur place et à emporter

Ouvert du lundi au vendredi de 6 h 00 à 19 h 30.

Le samedi de 6 h 00 à 19 h 00.

Le dimanche de 7 h 00 à 13 h 00.

📍 45 impasse des Contamines

☎ 04 50 31 24 12

FROMAGERIE CONUS

Affinage - Importation Suisse

Pré-emballage - Exportation

📍 136 route de Reignier

☎ 04 50 94 49 49

📠 04 50 94 43 30

FRUITIÈRE DE PERS-JUSSY

Vente de fromages - Produits régionaux

Mardi, mercredi, jeudi de 15 h 00 à 19 h 00

Vendredi, samedi de 9 h 00 à 12 h 00

et de 15 h 00 à 19 h 00

📍 5 route des Fins

☎ 04 50 94 72 08 (magasin)

GAEC « LA LOUISA »

ROGUET Joseph et Fils

Fabrication fermière - Vente de fromages

📍 2766 route de la Chapelle Rambaud

☎ 06 18 23 69 54

☎ 06 20 93 63 26

BOULANGERIE**LE FOURNIL DU MITRON**

Boulangerie - Pâtisserie

📍 74 chemin du Beule

☎ 04 50 39 20 00

SARL MAGIE DES DÉLICES

Confiseries - Chocolats - Macarons

Dragées - Idées cadeaux

📍 ZAE les Contamines

☎ 04 50 43 10 97

✉ contact@magiedesdelices.com

🌐 www.magiedesdelices.com

MAXIMO

L'autre façon de faire ses courses

Surgelés et épicerie à domicile

📍 ZAE les Contamines

☎ 04 50 31 04 12

LE SAVOYARD GOURMAND

Activité fromagerie et traiteur

Stéphane SPREAFICO

📍 5 cour de la République - 74 240 Gaillard

Présent sur le marché de Reignier

☎ 06 83 27 33 26

✉ info@savoyard-gourmand.com

🌐 www.savoyard-gourmand.com

▶ BAR - RESTAURANT - DANCING

CAFÉ DE CHEVRIER

Bar - Tabac - Journaux

📍 248 route de Chevrier

☎ 04 50 94 41 46

LE VIEUX PRESOIR

Restaurant - Bar - Tabac

Ouvert du mardi au samedi

Menus ouvriers à midi

Soirs et week-end sur réservations

📍 37 chemin des Écoles - Chef-lieu

☎ 04 50 94 18 69

▶ SERVICES

AGENCE BANO IMMOBILIER

Juré BANOVIC, agent immobilier

198 Grande Rue 74 930 Reignier

☎ 04 50 85 04 18

☎ 06 76 70 12 04

📍 260 rue G. Fichet 74 130 Le Petit Bornand

☎ 06 83 66 36 39

✉ bano.immo@wanadoo.fr

🌐 www.bano-immo.com

ML ESTHETIK

Institut de beauté

☎ 06 63 93 75 37

🌐 http://ml-esthetik.phyts.com*

* agenda en ligne

CLEAN ENVIRONNEMENT

Laurent JACQUEMOUD

Vidange de fosse - Débouchage de
canalisations - Nettoyage, démaillage
toiture et façades

📍 60 impasse des Hutins

☎ 04 50 25 23 95

☎ 06 08 03 90 59

DE STAMPA THIBAUT

Enseignant de golf

📍 Golf club Esery

☎ 06 32 60 82 02

🌐 www.thibautdestampa.com

**GROUPAMA RHÔNE-ALPES
AUVERGNE**

📍 21 place Andrevetan

74 800 La Roche sur Foron

☎ 09 74 50 32 96

📠 04 50 03 30 26

L'INSTITUT DE L'ONGLE

Pose ongles gel - Nail Art - Extensions de cils

☎ 06 83 82 07 89

Marjorie COIFFURE

Coiffure à domicile pour toute la famille

☎ 06 87 31 80 37

NOUVEL HAIR

Salon de coiffure mixte

Du mardi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00

et de 13 h 30 à 18 h 30

Vendredi non-stop de 9 h 00 à 19 h 00

Samedi non-stop de 8 h 00 à 15 h 00

📍 72 chemin du Beule

☎ 04 50 94 48 46

PAYSAGE DES BORNES

Alexandre QUEROL

Élagage - Entretien. Conception espaces verts

335 route de l'église

☎ 06 17 97 01 74

✉ pdbquerol@yahoo.fr

MC ESPACES VERTS

Cédric CHALLUT - Jérémy MAZZUCATE

Entretien & Création

📍 2 215 route de la Roche sur Foron

☎ 04 50 94 03 78

ADIMC 74 - PERSY-CAT

Centre de Vie et de Travail

📍 147 impasse des Contamines

☎ 04 50 43 26 40

✉ accueilpersycat@adimc74.org

SDE VDL

Spécialiste Décapage Écologique
Véhicule de loisirs - Importateur Tischer France
Claude MÜLLER
☎ 06 86 70 42 16
✉ tischer.france@gmail.com
www.tischer-pickup.com
www.sde74.fr

AMBULANCES-TAXIS DHERBEY

Tous transports
☎ 04 50 25 60 60

TAXI DES ROCAILLES

Transport de malades assis, agréé CPAM (di-lyses, radiothérapies, chimiothérapies, hôpitaux de jour, etc.) - Transferts aéroports, gares
Transport colis - Plis urgents vers toute la France
☎ 06 11 20 56 39
✉ taxi.des.rocailles@gmail.com
www.taxidesrocailles.com

ETS VACHOUX SARL

Mobilier et matériel administratif
Collectivités, Scolaire, Industrie
Pour professionnels et particuliers
☎ 346 route de Chevrier
☎ 04 50 94 42 14
www.vachoux.fr

VOYAGES GAL

Voyages Grand Tourisme - Transports Groupes
Sorties et voyages scolaires
☎ 45 Impasse des Contamines
☎ 04 50 43 05 87
☎ 04 50 43 97 68
✉ voyagesgal@voyagesgal.com
www.voyages-gal.com

AUTOMOBILES - CYCLES**CARROSSERIE LES CONTAMINES**

Tôlerie - Peinture toutes marques
Réparations autos motos - Toutes assurances
Prêt de véhicules gratuit
☎ 280 route de la Roche sur Foron
☎ 04 50 43 41 49
✉ carrosserielescontamines@orange.fr

CYCLES Serge JACQUEMOUD

Concessionnaire Cycles Vélo - Oxygène
Orbea Vélo - Motocycles Peugeot
Fermé le jeudi
☎ 30 impasse des Contamines
☎ 04 50 95 70 55

GARAGE RENAULT

☎ 60 impasse des Contamines
☎ 04 50 43 40 09
☎ 04 50 43 46 07

SUPER WASH

Lavage auto self-service
7J/7 - 24h/24
☎ 99 impasse des Contamines
☎ 04 50 95 74 32

BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS**AES 74 (Artisan Électricien Service)**

David ATTAIECH - Électricité générale
Neuf - Rénovation - Dépannage
☎ 07 81 31 86 85
✉ aespro74@gmail.com

ARTISANS BÂTISSEURS

Charpente Ossature Bois - Couverture - Zinguerie
Rénovation - Menuiserie
BITEAU Frédéric
☎ 29 impasse des Contamines
☎ 04 50 97 45 36
☎ 06 09 84 34 15

BOCHARD Georges

Charpente Couverture - Menuiserie et agencement
☎ 120 impasse du Four
☎ 04 50 94 45 25
☎ 04 50 85 09 02
☎ 06 08 57 93 67

BOUILLE RMS

Électricité Générale
☎ 2 rue des Glières 74 240 Gaillard
20 route du Four 74 930 Pers-Jussy
☎ 06 83 15 70 19
✉ mbouille@wanadoo.fr

DECARROUX TRAVAUX PUBLICS

Terrassements - VRD - Déconstruction
Recyclage et valorisation des matériaux inertes
☎ 340 route des Fins
☎ 04 50 94 42 82
☎ 04 50 94 47 58
✉ info@decarroux.fr
www.decarroux.fr

EYMAR PATRICK

Maçonnerie - Rénovation
☎ 205 chemin de Chatembert
☎ 04 50 25 55 09
☎ 06 98 47 03 31

GJM : GARAN Joris Maçonnerie

Maçonnerie générale et rénovation
☎ 06 17 28 27 54
✉ garanjoris@aol.com

JACQUEMOUD SARL

Travaux publics - Terrassement - VRD - Forage
☎ 60 impasse des Hutins
☎ 04 50 94 42 38
☎ 06 08 03 90 59

LABAT Jérôme

Ossature bois - Charpente - Couverture - Zinguerie
Pose fenêtres et escaliers - Maintenance toiture -
Neuf et rénovation de bâtiment
Aménagement intérieur et extérieur
☎ 339 chemin de Chatembert - Chevrier
☎ 06 10 97 32 88
✉ jeromelabat74@gmail.com

LAFON Fabien

Électricité Générale
☎ 3 520 route de la Roche-sur-Foron
☎ 04 50 94 49 83
☎ 06 85 24 08 35
✉ fabienlafon74@gmail.com

LESTREZ Charpente

Charpente - Couverture - Zinguerie
Ossature bois - Rénovation
LESTREZ Romain
☎ 1 506 route de Lasnelaz
☎ 06 87 49 58 06
✉ lestrecharpente@orange.fr

MARECHAL ALAIN

Plomberie - Chauffage - Dépannage
Rénovation - Installation
☎ 06 24 31 15 61

MENUISERIE - CHARPENTE**ZINGUERIE CHAMBERT**

☎ 468 rue de la tour - ZAC de l'Éculaz
74 930 Reignier-Ésery
☎ 04 50 94 48 03
☎ 06 70 14 00 86

SONNERAT JEAN-PIERRE

Électricité Générale - Chauffage électrique
☎ 1 chemin de Champel - Pers-Jussy
☎ 55 route de la Roche - Reignier
☎ 04 50 95 75 20
☎ 04 50 95 70 04
✉ jpsonnerat@orange.fr

Salle Communale et Centre Communal d'Animation

Règlement intérieur

Les présentes salles sont mises à la disposition du public de Pers-Jussy pour :

- Animations culturelles.
- Conférences.
- Chorale, Concerts, Théâtre.
- Activités des associations, Assemblées Générales, Réunions.
- Soirées : repas, lotos, belote...
- Réunions privées à caractère familial.

Capacité d'utilisation :

- 300 personnes : salle communale.
- 50 personnes : centre communal d'animation.

Personnes habilitées à posséder les clés

Monsieur le Maire.

Le secrétariat de la Mairie - Tél. : 04 50 94 40 79.

Qui peut louer ou utiliser la salle ?

1. Toute personne majeure et sous sa responsabilité.
2. Les associations à but lucratif.
3. Les associations à but non lucratif relevant de la loi 1901 à but culturel, social, scolaire, de loisirs, sportives, d'éducation permanentes de la commune, pour leurs activités et manifestations, selon un calendrier d'occupation arrêté d'un commun accord entre les responsables de ces associations et des représentants de la commune.

Prix de la location

Les prix de location sont fixés par délibération du Conseil Municipal, en date du 30 octobre 2014.

Le règlement (non remboursable, sauf cas exceptionnel, sous présentation d'un justificatif) sera demandé à la signature du contrat, un mois avant la manifestation.

La prise de possession des locaux se fera après justification du paiement auprès du Trésor Public.

Prix :

- 500 € : salle communale, avec cuisine.
- 400 € : salle communale, sans cuisine.
- 300 € : centre communal d'animation, rez-de-chaussée.
- 100 € : centre communal d'animation, étage.
- 50 € : centre communal d'animation, rez-de-chaussée ou étage, pour les Assemblées Générales des copropriétés.
- Gratuité pour les associations (centre communal d'animation ou salle communale).

Chèque de caution :

La caution de garantie, sous forme de chèque (non encaissé), sera déposée en garantie des dommages éventuels. Il sera donné lors de la réservation de la salle. Il sera restitué lors du second état des lieux.

- 2 000 € pour la salle communale, avec cuisine.
- 1 500 € pour la salle communale, sans cuisine.
- 1 500 € pour le centre communal d'animation, rez-de-chaussée ou étage.

Les chèques de caution non réclamés passé un délai de 15 jours, après la date de location, seront détruits par nos soins.

Assurance

L'organisateur déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux pendant la période où ils sont mis à sa disposition (responsabilité locative incendie et dégât des eaux, dégradations accidentelles causées aux objets confiés). Il est tenu de joindre une attestation d'assurance, indiquant que l'organisateur a souscrit une police couvrant les risques qu'il encourt pour sa responsabilité (les risques cités ci-dessus devront être précisés sur l'attestation).

État des lieux / Remise des clés

À chaque réservation, un état des lieux est effectué avant et après la manifestation.

L'état des lieux avant la manifestation :

- le vendredi matin à 9 h 00 sur place, pour la salle communale,
- le vendredi matin à 9 h 30 sur place, pour le CCA.

L'état des lieux après la manifestation :

- le lundi matin à 9 h 00 sur place, pour la salle communale,
- le lundi matin à 9 h 30 sur place, pour le CCA.

Les horaires fixés pour les états des lieux devront être respectés. En cas d'absence, nulle contestation ne pourra être acceptée.

Matériel mis à disposition

Tout problème ou dysfonctionnement du matériel mis à disposition devra être signalé de suite au secrétariat de la mairie.

Le locataire prend en charge le mobilier et la vaisselle contenus dans la salle et en est pécuniairement responsable en cas de dégradation, perte ou vol. La vaisselle sera rendue propre.

En cas de perte ou de casse de matériel, il sera demandé de restituer ou de régler cet objet, dans la semaine qui suit la location, sinon le chèque de caution sera encaissé.



Salle Communale

Entretien des locaux

Dans tous les cas, le nettoyage devra être effectué correctement. Les produits d'entretien, les torchons et essuie tout ne sont pas fournis. Le matériel de nettoyage (balais, seau, serpillière) est à disposition dans chaque salle.

Les sols devront être balayés et récurés, les tables, les chaises et les appareils ménagers nettoyés.

Les sacs-poubelles ainsi que les bouteilles vides devront être déposés dans les containers prévus à cet effet sur le parking.

Les abords de la salle seront nettoyés.

En cas de non-respect des clauses du contrat de location relatif au nettoyage, le Maire est autorisé, après mise en demeure, à faire effectuer la remise en état aux frais du locataire responsable des désordres.

Sécurité

L'organisateur déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Les issues de secours doivent être laissées libres d'accès, les sièges et les tables devront être disposés de manière à aménager des chemins de circulation maintenus en permanence. Pour toutes manifestations, les portes de sécurité seront placées sous la responsabilité des signataires du contrat, qui devront les ouvrir en cas d'incendie.

Responsabilité

La responsabilité entière de l'utilisateur sera engagée en cas de non-fermeture des portes.

La commune ne répond pas des vols de denrées et matériel déposés dans la salle par les utilisateurs (matériel divers, instrument de musique, collections, expositions de toute nature, vestiaire, boissons...).

Formalités incombant aux organisateurs

La location de la salle ne saurait en aucun cas engager la responsabilité de la commune vis-à-vis des tiers, en particulier pour l'acquit des redevances aux contributions directes (buvette) et aux sociétés des auteurs (SACEM).

L'ouverture d'un débit de boissons temporaire, autorisation de buvette, est soumise à l'autorisation administrative préalable délivrée par le Maire de la commune 10 jours avant la manifestation.

Conditions particulières de location

Chaque location donnera lieu à la signature d'un contrat qui stipulera, notamment, le prix de location.

Les véhicules devront respecter le stationnement en utilisant les parkings mis à disposition à proximité des salles. Les chemins d'accès devront être laissés libres.

À partir de 22 heures, les sonorisations ou autres diffuseurs de musique seront réduits. Il est impératif de veiller scrupuleusement au respect de la quiétude du voisinage.

En cas de perte de la clé, le remplacement de celle-ci sera facturé ainsi que la serrure s'il y a lieu de la remplacer.

Il est demandé au locataire de ne rien fixer au mur avec scotch, clou, ou punaises : pour ne pas détériorer la peinture et les plaques du plafond.

Il est interdit de fumer dans la salle.



Centre Communal d'Animation

